VILLE DE CRÉTEIL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014

Ville de Créteil

Ville de Créteil

Le rapport d'activité des services municipaux permet de prendre la mesure du travail quotidien effectué durant toute une année par l'ensemble des agents de la Ville et du Centre communal d'action sociale, en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale. Cette activité, engagée sous l'impulsion des élus, est la concrétisation d'un projet de développement durable, solidaire et maîtrisé de notre cité, que nous nous efforçons de mettre en œuvre au plus près des attentes des Cristoliennes et des Cristoliens, dans une volonté constante d'écoute et de concertation.

L'année 2014 a été marquée notamment par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Fruit d'un travail d'élaboration et de concertation mené pendant deux ans, la nouvelle organisation, qui s'applique à toutes les écoles, recueille la satisfaction du plus grand nombre. Des points restent à améliorer, bien sûr. D'ores et déjà, un premier bilan a été établi et des ajustements et améliorations pourront être proposés à la rentrée prochaine.

Dans un contexte budgétaire serré, il a fallu aussi demander à chaque responsable d'équipe, à chaque agent de prendre sa part des efforts pour réduire les dépenses sans porter atteinte à la qualité des services mis en place par la Ville. Je sais combien toutes et tous sont attachés au bon emploi des deniers publics et je les en remercie ici.

Plus largement, je tiens à remercier l'ensemble des équipes municipales pour leur engagement et la qualité du travail accompli, et je forme le vœu, qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts pour une ville toujours plus accueillante, plus dynamique et plus conviviale.

Laurent Cathala
Député-Maire de Créteil

Ville de Créteil

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LES SERVICES À LA POPULATION
Culture 6
Sports 8
Jeunesse 10
Éducation 12
Logement 14
Prévention et Sécurité 15
Affaires civiles et juridiques 16
Démocratie locale et de proximité 18

LES SERVICES D'ACTION SOCIALE
Centre communal d'action sociale 20
Insertion sociale (rSa) 21
Prestations sociales 22
Troisième Âge 23
Mission Handicap 24
Petite Enfance 25
Prévention-Santé 26
Politique de la Ville 27

LES SERVICES DU CADRE DE VIE ET DE L'AMÉNAGENENT URBAIN
Développement durable 28
Régie Bâtiment 29
Gestion du patrimoine communal 30
Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public 32
Aménagement et Développement 34
Parcs et Jardins 36
Urbanisme opérationnel 37

LES SERVICES RESSOURCES
Ressources humaines 38
Commande publique 40
Juridique, Contentieux et Patrimoine 41
Finances 42
Systèmes d'information 43
Archives - Documentation 44
Garage municipal 45
Imprimerie et Reprographie 46
Conseil municipal 47
Pôle multimédia et Recensement de la population 48

Culture

Chargée de mettre en œuvre la politique culturelle municipale, la direction de la Culture effectue un travail de coordination et de mise en cohérence des actions des différents acteurs culturels et socioculturels de la ville. Elle met en valeur ces actions et accompagne le développement d'une offre culturelle diversifiée et accessible. Elle apporte son soutien aux pratiques artistiques amateurs et développe la médiation et l'éducation artistique en arts visuels auprès du grand public et du public scolaire.

L'événement "Jour de fête" s'est déroulé, en 2014, autour du thème "Contes et merveilles".

FAITS MARQUANTS

Temps fort du théâtre amateur [TFTA]
Le TFTA a été créé en 2014 pour permettre la découverte des compagnies de théâtre amateur, des fonds théâtre du réseau des médiathèques et des cours et ateliers de théâtre sur le territoire. Cet événement est aussi l'occasion de proposer des temps de pratiques, via des stages et des ateliers. Le TFTA 2014 a mobilisé près de 200 personnes et permis de générer un travail partenarial important avec le CSC Madeleine-Rebérioux, la MJC Village, la MJC Club, le réseau des médiathèques, le réseau des conservatoires, le Théâtre des Coteaux-du-Sud, le Théâtre Casalis et les intervenants ou enseignants.

11e édition du Forum de la Culture.

Jour de fête

Sous la houlette du Centre national chorégraphique (CCN) et de la Maison des Arts, réunissant l'ensemble des acteurs culturels et socioculturels de la ville, l'événement festif s'est déroulé autour du thème "Contes et merveilles", qui mettait en valeur la nouvelle médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela.

Forum de la Culture

La 11e édition du Forum a proposé, le matin, une table ronde participative autour du thème "Nouvelles pratiques, nouveaux projets, nouveaux lieux ? Les lieux culturels d'aujourd'hui : entre diversité d'usage et fabrication du commun". L'après-midi était consacré à la richesse et à la diversité des associations et des activités culturelles cristoliennes.

Parcours des ateliers d'art à l'école

Initié dans le cadre des interventions sur le temps scolaire, le Parcours des ateliers d'art a permis à 14 classes d'écoles élémentaires, de travailler avec un intervenant plasticien sur un thème commun, "Monstre", et de présenter leurs réalisations lors d'une exposition à la médiathèque Biblimesly.

Cartographie partagée des Bleuets

Dans le cadre de l'accompagnement culturel de la rénovation urbaine, le projet initié en 2013 par plusieurs partenaires, dont la Maison pour tous et le bailleur Efidis, s'est poursuivi en 2014. De nouveaux groupes ont été sollicités pour enrichir la cartographie interactive de leurs documents et témoignages sur l'histoire passée, présente et future de leur quartier.

CHIFFRES CLÉS

- **3500** *écoliers accueillis à la Galerie d'Art*
- **1500** *participants aux visites et parcours urbains de découverte du patrimoine cristolien*
- **200** *participants au Temps fort du théâtre amateur*

Sports

La direction des Sports a pour principale mission de développer la pratique sportive sous toutes ses formes, en partenariat avec l'ensemble des acteurs sportifs, et de permettre ainsi au plus grand nombre d'y accéder.

Désormais, les élèves des CE1/CE2 et CM2 bénéficient de 14 à 20 séances de natation par an avec les maîtres nageurs sauveteurs.

FAITS MARQUANTS

De nouveaux rythmes scolaires et périscolaires

La direction des Sports a participé aux réflexions et aux travaux de mise en œuvre du projet éducatif territorial. Elle intervient sur l'ensemble des activités proposées aux élèves de 3 à 12 ans, sur le temps de classe et dans le cadre périscolaire, lors des ateliers proposés à tous les élèves, de la grande section au CM2. L'ajout d'une matinée de classe le mercredi matin et la création d'un temps périscolaire à la fin de l'après-midi ont conduit à modifier les plannings d'utilisation des équipements sportifs. La concertation, engagée au cours du premier semestre 2014 avec les associations et les établissements scolaires concernés, a permis de proposer des solutions adaptées aux souhaits des partenaires afin qu'ils puissent pérenniser leurs activités.

Dès la rentrée scolaire 2014, 21 ateliers sportifs hebdomadaires ont été proposés aux enfants autour du parcours thématique "Gardons le rythme".

Poursuite des interventions en milieu scolaire

→ Mis en place depuis plus de trente ans, le dispositif d'interventions pédagogiques des éducateurs sportifs en milieu scolaire a été maintenu malgré les modifications apportées à la semaine scolaire des enfants. Il est, en effet, apparu primordial à la Ville de poursuivre une collaboration de qualité avec l'Éducation nationale sur le projet sportif qui reste un des axes majeurs de sa politique éducative et sociale.

→ Les 30 éducateurs sportifs de la Ville continuent à assurer leurs missions auprès des élèves des écoles élémentaires, tant dans les gymnases et salles de sports que dans les piscines. Les horaires des séances ont été réaménagés afin de prendre en compte les nouveaux horaires des classes.

→ En septembre 2014, l'Inspection académique a demandé d'intégrer les élèves de CE1 dans la programmation de la natation scolaire. Ainsi, ce sont désormais les élèves des CE1/CE2 et CM2 qui bénéficient de 14 à 20 séances par an en fonction des résultats obtenus aux tests d'évaluation de la saison scolaire. Les classes qui, l'année précédente, ont été identifiées en grande difficulté en milieu aquatique, sont venues plus régulièrement à la piscine afin de renforcer leurs acquis. Ce dispositif, unique dans le Val-de-Marne, a permis d'augmenter sensiblement le nombre de nageurs à la fin du cycle scolaire.

"Gardons le rythme"

Dès la rentrée scolaire 2014, 21 ateliers sportifs hebdomadaires ont été proposés aux enfants, à partir de 16h30, autour du parcours thématique "Gardons le rythme", soit dans les locaux scolaires, soit dans les équipements sportifs de proximité. Chaque cycle d'activité, de 6 à 7 semaines, permet à près de 450 enfants de découvrir et de participer à de nouvelles disciplines, encadrées par les 16 éducateurs sportifs du secteur EPS.

Un partenariat a également été conclu avec l'US Créteil Multisport qui accompagne ce dispositif avec, pour objectif, de créer un lien supplémentaire entre les activités proposées par la Ville et celles encadrées par le mouvement associatif cristolien.

Les travaux dans les équipements sportifs

Dans le cadre du programme d'amélioration du patrimoine municipal, plus de 600 000 € ont été investis dans les équipements sportifs au cours de l'année 2014. Parmi les 15 équipements sportifs qui ont fait l'objet de travaux par la régie technique des Sports ou par des entreprises extérieures, on peut noter :

- la rénovation du sol sportif du gymnase des Guiblets (98 000 €) et du plateau d'évolution d'Issaurat (80 000 €),
- les peintures de la halle du gymnase des Guiblets et des vestiaires du gymnase Plaisance réalisées par l'équipe technique des Sports,
- le remplacement des projecteurs de la halle du Palais des sports, portant l'éclairage à 15 000 lux (177 000 €),
- l'étanchéité du toit de la salle Victor-Hugo (27 000 €),
- le remplacement de la pompe à filtration de la piscine du Colombier (20 000 €) et la reprise de fissures des bassins de la piscine Sainte-Catherine (14 000 €).

CHIFFRES CLÉS

- **747 000 personnes** *ont fréquenté les 23 équipements sportifs planifiés, dont près de 200 000 nageurs*
- **2000 rencontres** *de championnats organisées au cours de la saison 2013/2014*
- **111 000 heures** *planifiées par an dans les gymnases et salles de sports*
- **35 000 heures** *d'interventions sportives assurées par les 30 éducateurs sportifs municipaux sur les différents temps de l'enfant.*
- **37 500 m²** *de surfaces sportives sur les 35 équipements sportifs (plateaux d'évolution compris) mis à la disposition des utilisateurs scolaires et particuliers*

Jeunesse

La direction de la Jeunesse a pour vocation de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes Cristoliens en matière d'activités sportives et culturelles, de loisirs éducatifs et ludiques, de formation, d'emploi et de séjours de vacances. Elle leur propose des structures adaptées, des animations de qualité conduites par des professionnels chevronnés ainsi que des dispositifs innovants et attractifs. Son objectif est également de responsabiliser les jeunes en leur proposant de devenir acteurs d'un projet à moyen terme.

La fête des accueils de loisirs en juin 2014.

FAITS MARQUANTS

Forum Avenir Jeunes

La 2e édition du Forum Avenir Jeunes a permis aux jeunes de 16 à 25 ans de rencontrer des professionnels de l'orientation et de la formation, de découvrir de nouveaux métiers, de trouver un job saisonnier, voire un premier emploi. L'édition 2014 a accueilli plus de 1000 jeunes et une soixantaine de partenaires y ont présenté leurs activités. Cette manifestation est le fruit d'une collaboration entre les différents services de la Ville et de multiples partenaires.

À la découverte de l'eau

Grâce au soutien du fonds de solidarité de la Lyonnaise des Eaux destiné au financement d'actions éducatives autour de l'eau, les activités nautiques se sont développées à la direction de la Jeunesse : stages (voile, aviron, canoë) organisés à Créteil ou dans ses environs, miniséjours, balades en yole… Des projets à plus long terme ont aussi été mis en place, comme le projet du Clap (Club de loisirs pour adolescents et préadolescents), "Découverte de la voile", déployé sur deux ans, et le projet "Kitalo-Canoë", développé entre 2014 et 2015.

Accueil de loisirs sans hébergement [ALSH] et accueil périscolaire

→ 19 ALSH ont continué de recevoir les enfants, chaque mercredi et durant les vacances scolaires, de 8h à 18h30. Avec la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs, les ALSH fonctionnent désormais le mercredi, de 11h45 à 18h30.

→ 25 écoles ont continué de bénéficier d'un accueil périscolaire pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, le matin (de 7h à 8h30, de janvier à juin 2014, et de 7h30 à 8h35, de septembre à décembre 2014) et l'après-midi (de 16h30 à 19h de janvier à juin 2014 et de 16h à 19h de septembre à décembre 2014).

Chaque mercredi, 1500 enfants fréquentent les accueils de loisirs.

→ Depuis la rentrée 2014-2015, les accueils du soir permettent d'accéder à trois types d'activités dans les 25 accueils périscolaires : les activités périscolaires classiques, de 16h à 19h, les ateliers thématiques organisés sur 6 ou 7 séances, de 16h à 17h30, et l'aide à la scolarité, de 16h à 17h30.

Dispositifs Jeunesse

Grâce aux dispositifs "Passeport Jeune" (destinés aux 8-15 ans) et "Pass 16-20 ans", 701 jeunes ont pu participer aux activités d'animation Jeunesse. Les formules chéquiers Découverte et Sorties à la carte permettent aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités et leur offrent des loisirs variés, avec un encadrement, en dehors des structures d'accueil. Les 175 chéquiers Sorties à la carte (de trois chèques chacun), vendus en 2014, ont permis à 606 enfants, âgés de 8 à 15 ans, de profiter, durant l'été, de sorties à la journée (pour 702 places ouvertes).

Animations Jeunesse

Les animations Jeunesse favorisent la rencontre des jeunes de 8 à 17 ans, autour d'activités sportives, culturelles, éducatives et ludiques, proposées dans plusieurs structures. 25 626 journées/enfants ont été réalisées en 2014 durant les congés scolaires et 25 503 heures/jeunes après la classe et les mercredis.

Club de loisirs pour adolescents et préadolescents [Clap]

Le Clap accueille les 11 à 15 ans, le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires à la journée ou à la demi-journée, totalisant ainsi 11 405 heures/enfants en 2014. Depuis janvier 2011, cet accueil est également ouvert le soir, après l'école : 670 heures/enfants ont été réalisées en 2014 lors de cette tranche horaire.

Projet Kitalo : un bateau construit par les jeunes, utilisé aujourd'hui pour les stages de voile.

Centre associatif communal Montaigut [CACM]

Le CACM, structure ouverte dans le quartier du Montaigut, accueille les 8 à 17 ans, le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires à la demi-journée, totalisant ainsi 18 350 heures/enfants en 2014. Un accueil de loisirs éducatifs est aussi proposé le soir, après l'école : 4052 heures/enfants ont été réalisées lors de cette tranche horaire.
En 2014, la structure a développé et diversifié ses activités et projets : accompagnement à la scolarité, jardin botanique, participation à Parcs et Jardins en fête ou encore à Jour de fête, théâtre d'ombres, stages de café-théâtre, street arts…

Les miniséjours d'été et les séjours de vacances

Les différentes structures de la direction de la Jeunesse (ALSH, Clap, animations Jeunesse), proposent des miniséjours d'été pour les enfants et les jeunes ne partant pas ou peu en vacances. La préparation des miniséjours est assurée par les jeunes, les responsables et les animateurs des ALSH et des animations Jeunesse, permettant ainsi une continuité d'activité tout au long de l'année. En 2014, 395 enfants et jeunes ont pu partir.
La Ville propose aussi des séjours de vacances aux jeunes Cristoliens âgés de 4 à 17 ans. En 2014, 273 enfants et adolescents sont partis.

L'effort d'accueil et d'intégration de jeunes handicapés

Dans toutes les activités proposées par la direction de la Jeunesse, l'accueil et l'intégration de jeunes handicapés continuent de répondre à un besoin réel des familles. En 2014, deux enfants sont partis en séjours de vacances, près de 40 enfants ont été accueillis régulièrement en ALSH les mercredis, pendant les vacances, et en accueil périscolaire après la classe ; six jeunes ont été accueillis régulièrement au Clap, trois au CACM et un au gymnase Schweitzer, pour des activités variées.

CHIFFRES CLÉS

- **19 ALSH** *totalisant* **près de 1000 enfants/jour** *sur 113 jours de fonctionnement*
- **25 écoles** *proposant un accueil périscolaire, totalisant* **500 515 heures/enfants** *sur 140 jours de fonctionnement*
- **676 Passeports Jeune** *et* **25 Pass 16-20 ans** *délivrés*
- **63 chéquiers Découverte** *acquis par les familles*
- **175 chéquiers Sorties à la carte** *vendus*
- **156 jeunes** *soutenus financièrement par la bourse d'aide aux jeunes, dans le cadre de formations : Bafa, PSC1, BSB, BSR*
- **395 enfants des accueils de loisirs** *(101 en maternelle, 207 en élémentaire) et* **87 jeunes** *des animations Jeunesse ont pu partir 5 jours en miniséjours*
- **54 jeunes handicapés** *ont pu intégrer les différentes structures et activités de la Ville*
- **1026 demandes** *reçues au Bureau Information Jeunesse (Bij)*

Éducation

Compétente dans le domaine de l'enseignement du premier degré (maternelles et élémentaires), la direction de l'Éducation, en lien avec ses partenaires, met tout en œuvre pour que chaque petit Cristolien puisse apprendre et évoluer dans un cadre scolaire de qualité. Elle met à disposition des moyens humains, financiers et matériels permettant à l'Éducation nationale d'assumer ses missions.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du travail de concertation autour de la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires.

CHIFFRES CLÉS

SERVICE LOGISTIQUE

- **148 Atsem,** *dont 10 contrats emploi avenir*
- **40 hommes de service,** *dont 5 contrats emploi avenir*
- **26 gardiens**
- **61 agents** *dans les 29 relais-restauration, dont 5 contrats emploi avenir*
- **148 agents d'entretien,** *dont 9 contrats emploi avenir*

SERVICE DES PRESTATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

- **4956 dossiers** *de calcul de quotient familial traités (sur un total de 7725 dossiers traités avec les relais-mairie)*
- **1999 inscriptions scolaires** *sur les 2388 inscriptions annuelles*
- **2570 inscriptions** *en accueil de loisirs par an*
- **8676 inscriptions** *en accueil périscolaire par an*
- **65 905 factures** *scolaires et périscolaires annuelles*
- **1 027 663 prestations de restauration** *facturées, dont 1 010 668 repas-enfants*

FAITS MARQUANTS

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du travail de concertation autour de la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires. Les choix de la municipalité de maintenir les axes de sa politique éducative sur le temps scolaire, tout en renforçant ses actions sur le temps périscolaire, et d'assurer qualité et sécurité des activités en mettant en place un système de réservation, ont fortement impacté l'ensemble des services de l'Éducation, tant dans les organisations de travail des personnels que dans les procédures administratives.

Service logistique

→ Ce service encadre les agents communaux mis à la disposition des écoles maternelles et élémentaires pour l'entretien, la sécurité et l'accès aux bâtiments scolaires de la commune, la restauration scolaire et l'assistance aux personnels enseignants en maternelle. Il a mis en place de nouveaux horaires de travail pour les agents des écoles (agents spécialisés des écoles maternelles [Atsem], agents en élémentaire et responsables de secteurs) du fait de la modification des horaires de classe et des mercredis matin devenus journée scolaire. Il a également assuré l'accompagnement logistique et financier de la mise en place d'une unité d'accueil d'enfants à troubles autistiques, à l'école maternelle Beuvin.

Le service Vie scolaire a poursuivi les actions du programme de réussite éducative à destination des écoles et collèges des quartiers de la Politique de la Ville.

→ Formations proposées

- Formation des agents de prévention sur les risques professionnels, des agents de la restauration scolaire sur la réglementation en hygiène alimentaire et de 213 agents des écoles sur l'hygiène des locaux, l'accueil du jeune enfant en école maternelle, les gestes et postures, l'accueil des enfants porteurs de handicap, l'addiction…
- Formations d'agents expérimentés afin d'assurer le tutorat des 26 jeunes employés dans le cadre des contrats emplois d'avenir au sein des différents groupes scolaires.
- Formation des nouveaux directeurs d'école à Quick DI, un logiciel de demande de travaux.

→ Environnement, locaux et équipements

- Hygiène des locaux : grâce à la dotation de nouveaux matériels, les techniques de décapage ont été modifiées pour continuer à réduire l'utilisation des produits chimiques.
- Suivi de la qualité de l'air dans les écoles, en partenariat avec les services techniques, et rappel aux agents des consignes de ventilation des pièces utilisées par les enfants.
- Poursuite du plan d'équipement des écoles en sèche-mains électriques, en remplacement des essuie-mains papier, afin de faciliter l'hygiène des enfants et de préserver l'environnement.
- Restauration scolaire : maintien du programme de renouvellement des assiettes en polycarbonate et de chaises de restauration plus légères.

Service des Prestations scolaires et périscolaires

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et éducatifs, les familles doivent, depuis la rentrée de septembre 2014, procéder à des réservations sur formulaire qui sont enregistrées dans le logiciel qui sert à la facturation.

→ En 2014, 384 067 réservations ont été saisies, correspondant à la période de septembre 2014 à mars 2015, dont 269 903 pour l'accueil périscolaire, 89 299 pour les mercredis (cantines + ALSH) et 24 865 pour les vacances scolaires (ALSH).

→ 145 556 prestations ont été facturées, correspondant aux mois de septembre, octobre et novembre 2014, dont 107 335 pour l'accueil périscolaire, 36 964 pour les mercredis et 1257 pour les vacances scolaires.

Service Vie scolaire

→ Ce service a poursuivi les actions du programme de réussite éducative à destination des écoles et collèges des quartiers de la Politique de la Ville (clubs Coup de pouce, Café des parents, suivi individuel des jeunes, interprétariat…).

→ Il a mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires et éducatifs avec, notamment, la direction de la Jeunesse. Une réflexion a été menée et des ajustements ont été faits dès le premier trimestre scolaire afin d'améliorer le dispositif, de s'adapter à la configuration de chaque école et de prendre en compte les difficultés rencontrées sur le terrain.

→ En liaison avec les directions des services techniques et informatiques, le service a suivi la mise en œuvre du plan numérique des écoles et l'acquisition de vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles Léo-Lagrange et Mendès-France.

→ Le service continue le suivi, par voie dématérialisée, des questions et réponses pour les conseils d'écoles.

→ Il participe au programme de reconstruction du groupe scolaire des Buttes.

ENCAISSEMENTS EN RÉGIE

- **41 440 règlements** *enregistrés pour le scolaire et le périscolaire, dont 18 971 aux guichets de l'hôtel de ville et 15 169 par internet*
- **1932 règlements** *enregistrés pour les séjours et loisirs, dont 1381 pour les classes de découvertes, 247 pour les Clap et 304 pour les séjours courts*

SERVICE VIE SCOLAIRE

- **200 heures** *d'activités culturelles réparties en 129 heures pour 19 écoles élémentaires et 71 heures pour 18 écoles maternelles (2013/2014).*
- **56 classes** *de CM2, CM1/CM2 et classes spécialisées sont parties en classes de découvertes, soit 1156 enfants sur différents séjours*
- **5820 élèves** *ont vu le spectacle de Noël 2014,* Hansel et Gretel *par la compagnie La Cordonnerie*
- **350 projets** *d'accueils individualisés signés dans les écoles (2013/2014) pour les enfants atteints de troubles de la santé*
- **314 demandes** *de dérogations scolaires, soit 114 pour l'élémentaire et 200 pour la maternelle (2014/2015)*
- **75 admissions** *d'enfants de moins de 3 ans sur 180 demandes de scolarisation (2014/2015), dont 60 dans les trois pôles (Le Cleac'h, Monge et Savignat) et 15 répartis entre Beuvin et Camus*

UNITÉ DE GESTION

- **2 700 608 € de budget** *de fonctionnement*
- **1190 bons de commande**
- **1951 factures** *traitées*
- **90,64% des bons de commande** *établis par les écoles ont été transmis par mail*

Logement

La direction du Logement accompagne les ménages cristoliens dans leurs démarches concernant le logement. Elle participe par ailleurs aux projets d'envergure, comme les programmes de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), qui redessinent l'image des quartiers de demain.

CHIFFRES CLÉS

- **1324 créations** *de nouveaux dossiers, soit une augmentation d'environ 6% par rapport à 2013*
- **3666 dossiers** *de demandes de logement dont 78,34% ont moins de 4 ans d'ancienneté et 36% moins d'un an d'ancienneté*
- **1324 demandes** *de relogement enregistrées ayant pour principales causes : 321 logements trop petits soit 24,24%, 264 décohabitations soit 19,9%, 152 logements trop chers soit 11,48%, 93 séparations/divorces soit 7,02%*
- **63% des demandeurs** *déclarent moins de 2000 € de ressources par mois, soit une augmentation de 2% par rapport à 2013*
- **75,44% des demandeurs** *relèvent du plafond PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)*
- **21,26% des demandeurs** *relèvent du plafond PLUS (prêt locatif à usage social)*
- **3,29% des demandeurs** *relèvent du plafond PLS (prêt locatif social)*

74 logements ont été livrés sur le quartier des Bleuets suite à la rénovation du bâtiment G.

Les travaux de démolition des bâtiments du Petit-Pré ont commencé en septembre 2013, avec le "démurage" et le curage des bâtiments, puis le désamiantage et enfin la démolition par grignotage, pour une remise en état du site qui s'est faite au mois de juin 2014.

FAITS MARQUANTS

Relogements

En 2014, 363 relogements ont été répartis en fonction du type de logement (63 F1, 86 F2, 119 F3, 83 F4, 12 F5). Soit une baisse de 18% par rapport à l'année 2013. Cette baisse d'attributions s'explique en partie par la baisse de congés de 10% de Créteil Habitat et par l'absence de livraison de logements neufs en 2014.

Programmes de rénovation urbaine

Dans le cadre de l'opération Anru des Bleuets, 69 relogements ont été effectués, dont 23 sur le contingent communal. 74 logements ont été livrés sur le quartier des Bleuets suite à la rénovation du bâtiment G. Pour ce bâtiment, 38 familles habitant déjà ce quartier y ont été relogées (dont 15 sur le contingent communal). Dans le cadre de l'opération Anru du Petit-Pré-Sablières, 21 relogements ont été effectués (dont 13 sur le contingent communal).

Renouvellement des demandes de logement régionales en ligne

En 2014, la possibilité de renouveler sa demande de logement régionale par internet a été mise en service, via le portail grand public. Cette fonctionnalité s'étend désormais à la création et à la modification des demandes.

Prévention et Sécurité

La direction Prévention et Sécurité inscrit son action dans le cadre d'un service public de proximité afin d'obtenir des résultats concrets en termes de tranquillité publique et de sécurité sur l'ensemble du territoire communal, en étroite collaboration avec les services de police.

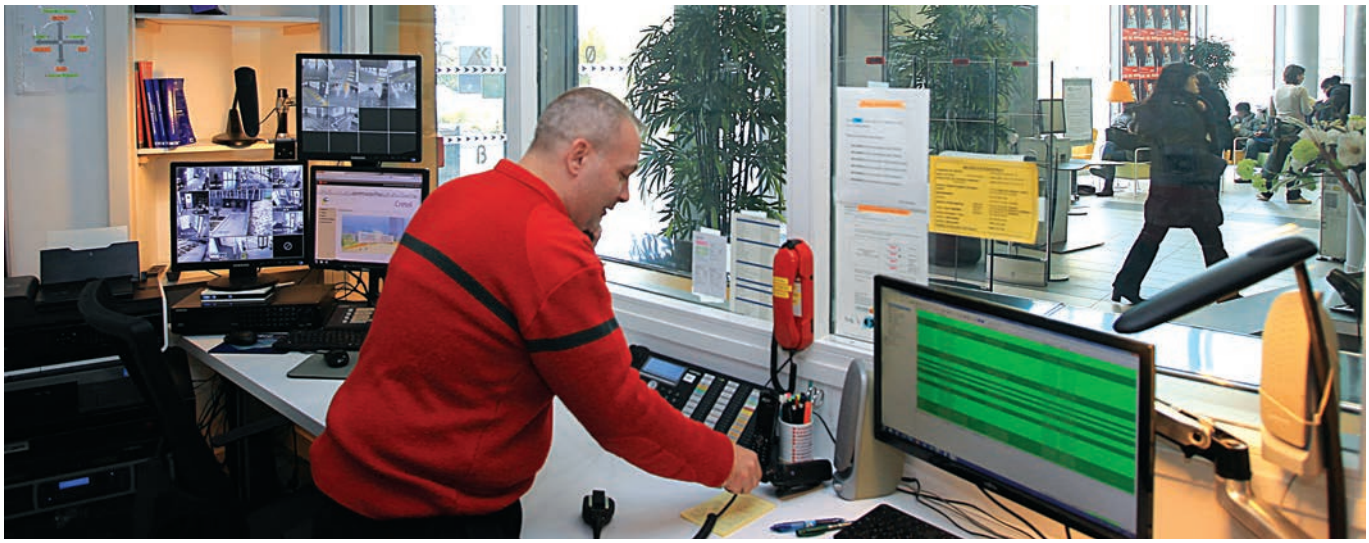

Depuis décembre 2014, un nouveau PC sécurité incendie et d'assistance à personnes a été installé au sein de la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela.

CHIFFRES CLÉS

- **196 agents** *répartis dans différents services*
- **115 véhicules** *retirés de la voie publique et mis à la casse*
- **242 véhicules** *conduits en fourrière*
- **3010 objets** *déposés au service des Objets trouvés*
- **122 manifestations** *dans la ville sécurisées par l'action des îlotiers en dehors de leurs heures de service*
- **9498 amendes** *forfaitaires émises pour des stationnements irréguliers*
- **352 interventions** *de maintenance réalisées par le pôle de maintenance des parcs de stationnement*

FAITS MARQUANTS

Utilisation du procès-verbal électronique [PVE]

→ Depuis l'été 2013, les agents assermentés sont équipés d'outils électroniques modernes qui permettent d'enregistrer numériquement les éléments de l'infraction et de les transmettre directement au Centre national de traitement (CNT) de Rennes, par le biais d'une connexion sur ordinateur.

→ Le timbre-amende "papier" remis en main propre ou déposé sur le véhicule est supprimé. Un simple avis d'information lui est substitué. La direction et les agents sont très satisfaits de ce nouvel outil. L'enregistrement électronique des données évite les erreurs de transcription et permet un allègement des tâches administratives de suivi.

→ Pour les personnes verbalisées, c'est un système sûr et plus rigoureux en raison de l'automatisation du traitement des amendes et de leur archivage dématérialisé et sécurisé. Il permet de nouveaux moyens de paiement : par internet, par téléphone ou chez le buraliste.

Arrivée du PC sécurité incendie au sein de la nouvelle médiathèque

En décembre 2014, un nouveau PC sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP) a été installé au sein de la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela. Il fonctionne en permanence. Dix agents qualifiés SSIAP assurent alternativement ce service public. Ils réalisent, notamment, l'entretien élémentaire des moyens qui concourent à la sécurité contre l'incendie, l'alerte et l'accueil des secours, l'assistance à personnes, etc.

Mise en place d'une vidéo-protection

Au deuxième semestre 2015, des caméras de vidéo-protection seront installées dans le Centre ancien et aux abords de la place de l'Abbaye. Elles seront pilotées en permanence par des agents formés à l'outil, au sein d'un Centre de supervision urbaine (CSU). Ces agents exploiteront les images et pourront faire intervenir, sur le champ, les services municipaux et nationaux les plus à même de répondre aux désordres constatés. Ils informeront également les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.

Affaires civiles et juridiques

CHIFFRES CLÉS

AFFAIRES CIVILES

- **4289 actes de naissance**
- **312 actes de mariage** *et* **132 mentions de divorces**
- **2000 actes de décès** *survenus sur la commune de Créteil, dont 262 décès de Cristoliens, 1598 décès de non-Cristoliens, et* **140** *transcriptions de décès d'administrés cristoliens enregistrés hors de la commune*
- **56 262 actes** *transmis par le* **pôle courrier** *suite aux demandes effectuées par courrier, fax et internet*
- **41 161 actes d'état civil, 1988** *attestations d'accueil,* **511** *légalisations de signature,* **32** *certifiés conformes et* **871** *remises d'actes administratifs extérieurs*
- **392 actes** *établis concernant les affaires générales (certificats de vie, de célibat, de vie commune et de changement définitif de domicile)*
- **6280 mentions** *apposées sur les différents registres*
- **971 recensements** *pour la journée de citoyenneté*
- **242 demandes** *de mise à jour et ouvertures de livrets de famille faites aux guichets*
- **849 ouvertures** *de livrets de famille par le pôle livrets nouvelles naissances survenues à Créteil*
- **292 ouvertures** *de livrets de famille d'époux*
- **235 mises à jour** *de livrets de famille émanant des mairies extérieures*

La direction des Affaires civiles et juridiques regroupe des services phares du service public local de la mairie. L'objectif majeur de l'ensemble de ces services est ainsi de, non seulement satisfaire les usagers en les informant et en répondant à leurs demandes courantes et administratives, mais aussi de faciliter leurs démarches.

Pour les élections municipales de mars 2014, le service des Élections a assuré la préparation matérielle des 50 bureaux de vote.

FAITS MARQUANTS

Service des Affaires civiles

La dernière période de la numérisation des actes de décès, de 1906 à 1950, est achevée.

Service des cartes nationales d'identité et passeports

À partir du mois de février 2015, les usagers pourront prendre rendez-vous pour la délivrance ou le renouvellement de leur carte d'identité et passeport directement sur le site de la Ville ou auprès des hôtesses à l'accueil de l'hôtel de ville.

Service des Élections

→ Élaboration et suivi de la liste électorale

Afin d'organiser et de préparer les commissions administratives chargées du contrôle et de l'élaboration de la liste électorale, cinq réunions de travail ont eu lieu, de septembre à janvier, où siègent 45 personnes déléguées par la préfecture et le tribunal de grande instance. Ces réunions ont pour but de valider les demandes d'inscription, de radiations et tout autre changement concernant l'électeur (adresse, état civil). Fin février 2014, 49 633 électeurs figuraient sur la liste générale, 244 sur la liste complémentaire municipale et 166 sur la liste complémentaire européenne.

→ Inscription d'office

Le service réceptionne et traite les fichiers de l'Insee comportant les coordonnées des jeunes de 18 ans à inscrire d'office suite au recensement militaire. Pour l'année 2014, 851 jeunes ont été inscrits d'office. Pour chacun d'eux, un courrier d'information a été envoyé.

→ Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, à la demande du tribunal de grande instance, un tirage au sort à partir de la liste électorale est effectué afin d'établir la liste des jurés d'assises. En 2014, ce tirage a permis de désigner 208 jurés titulaires et 900 jurés suppléants. Chaque personne tirée au sort est informée par un courrier, dont un coupon réponse annexé doit être renseigné et retourné au tribunal de grande instance.

→ Scrutins de l'année 2014

Pour les élections municipales de mars 2014, le service a assuré la préparation matérielle des 50 bureaux de vote. Il a aussi organisé les deux opérations de mises sous pli des documents électoraux pour lesquelles 300 agents ont été mobilisés à chaque fois. Pour les élections européennes de mai 2014, la mise sous pli a été assurée par un routeur désigné par la préfecture. Pour ces trois tours de scrutins, le service des Élections a été destinataire de 573 procurations, vérifiées et saisies sur le logiciel dédié.

À l'occasion de ces élections, 7500 plis ont été retournés au service suite à des changements d'adresses. Ces enveloppes ont été vidées de leur contenu, triées et classées par ordre alphabétique et par bureau. Ces courriers, ajoutés à ceux des deux années précédentes, ont été présentés à la commission administrative de novembre 2014, qui a statué sur la radiation de 2410 électeurs.

Suite à la délimitation des cantons sur le département du Val-de-Marne, la commune de Créteil est passée de trois à deux cantons. Un redécoupage total des rues de la ville a été fait par le service des Élections en juillet 2014. La nouvelle implantation des 45 bureaux de vote et des rues rattachées à ceux-ci prendra effet au 1er mars 2015.

Accueil-standard et relais-mairie

→ Mise en place d'un pré-accueil

Afin d'asseoir le rôle de "service ressource" de l'accueil, la mise en place, depuis trois ans, d'un pré-accueil continue de se développer, favorisant autant la prise en charge des administrés que le travail des services de la couronne.

→ Prise de rendez-vous en ligne

Nouveau projet du service : la mise en place de la prise de rendez-vous sur internet. Ceci a nécessité une réorganisation des services, notamment la gestion de l'accueil. En effet, les hôtesses centralisent désormais les demandes de rendez-vous de diverses démarches administratives telles que les rendez-vous pour les passeports, cartes d'identité, permanences juridiques, etc.

La mise en place de la prise de rendez-vous sur internet est aussi l'occasion pour les relais-mairie d'actualiser le service rendu en restant toujours au plus près des besoins des administrés. Les agents du service se lancent dans l'aventure avec motivation et conviction.

À partir du mois de février 2015, les usagers pourront prendre rendez-vous pour la délivrance ou le renouvellement de leur carte d'identité et passeport directement sur le site de la Ville.

→ Travaux au relais-mairie des Bleuets

En 2014, le relais-mairie des Bleuets a été repeint, ce qui lui a redonné clarté et chaleur. La réorganisation du relais se poursuivra en 2015 en vue d'un meilleur confort des administrés et des agents.

→ Nouvelle organisation horaire dans les relais-mairie

Fin 2014, les horaires des relais ont été modifiés. Ils sont désormais fermés entre 12h et 13h30.

Cimetière communal

→ Intégration des données dans le logiciel Cimetpro

Le service utilise désormais le logiciel de Cimetpro pour repérer une sépulture sur le plan et rechercher un concessionnaire. La saisie informatique totale de l'ossature du cimetière a été effectuée en 2010. La saisie individuelle de chaque dossier de concession a été poursuivie en 2014.

→ Travaux réalisés en 2014 par les Parcs et Jardins

Pour répondre à la demande des familles cristoliennes endeuillées, le service des Parcs et Jardins est intervenu dans la conception et la réalisation d'un Jardin du Souvenir au sein du cimetière communal. Cet aménagement a été ouvert au mois de décembre 2014 pour la première dispersion.

Le service a également retiré les colliers de glu sur les arbres de l'allée principale (piège écologique anti-fourmis) et assuré le suivi des tilleuls après l'implantation de larves de coccinelles (lutte écologique contre les pucerons).

→ Travaux réalisés en 2014 par la régie Bâtiment

Réparation de la porte du caveau provisoire et remplacement des tuiles manquantes sur le mur d'enceinte du cimetière.

→ Travaux réalisés en 2014 par la régie de quartier du Mont-Mesly

Pose de deux radiateurs dans les sanitaires publics.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

- **6133 passeports** *délivrés*
- **4113 cartes nationales** *d'identité délivrées*

SERVICE DES ÉLECTIONS

- **49 633 Cristoliens** *inscrits sur la liste générale*
- **244 Cristoliens** *inscrits sur la liste complémentaire municipale*
- **166 Cristoliens** *inscrits sur la liste complémentaire européenne*
- **532 inscriptions** *sur la liste électorale*
- **2980 radiations** *sur la liste électorale*
- **187 enregistrements** *de changements d'adresse sur la commune et changements divers sur la liste électorale*

CIMETIÈRE COMMUNAL

- **151 inhumations**
- **61 exhumations** *suite à une reprise de concessions*
- **34 ventes** *de concessions cinquantenaires suite à un décès*
- **7 ventes** *de concessions trentenaires suite à un décès*
- **14 ventes** *de concessions par anticipation*
- **81 renouvellements** *de concessions trentenaires*
- **1 conversion** *de concession trentenaire en cinquantenaire*
- **2 conversions** *de concessions trentenaires en perpétuelles*
- **7 conversions** *de concessions cinquantenaires en perpétuelles*

Démocratie locale et de proximité

Animer les instances et les dispositifs de démocratie locale (conseils municipaux d'enfants, d'adolescents et de jeunes, comités de quartier), renforcer la participation des citoyens à l'action locale, mieux associer les usagers à la gestion des services publics locaux sont les principales missions de la direction de la Démocratie locale et de proximité.

Les conseillers enfants ont travaillé sur un projet de sensibilisation au handicap par le sport.

FAITS MARQUANTS

Les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes

Porte-parole de leurs pairs, les trois conseils imaginent et conçoivent des projets d'intérêt général qui ont vocation à être partagés avec les services et partenaires de la Ville.

→ Les conseillers enfants ont travaillé sur un projet de sensibilisation au handicap par le sport, en partenariat avec les Etaps et l'US Créteil. Ils ont aussi élaboré un code de la route piétons/cyclistes pour apprendre à "vivre la ville".

→ Les conseillers adolescents ont privilégié la lutte contre la discrimination en réalisant trois courts métrages contre la banalisation des mots discriminants. Ils ont également tourné un documentaire sur le collège, pour accompagner le passage en 6e des CM2.

→ Les conseillers jeunes se sont saisis des élections européennes pour travailler sur la citoyenneté européenne : micros-trottoirs, interview d'un député européen et soirée-débat avec le Bij (Bureau Information Jeunesse) ont permis de mieux faire connaitre le rôle de l'Union européenne.

En octobre 2014, la Ville a lancé une concertation sur la redynamisation des comités de quartier et de la démocratie locale.

Les comités de quartier

→ Les élections municipales en mars, puis le renouvellement des exécutifs municipaux ont quelque peu contraint l'activité des comités de quartier au premier semestre 2014. Néanmoins, de nombreux comités ont poursuivi et conservé les réunions et les visites de quartier ainsi que les animations traditionnelles propres à chaque comité. 36 animations de proximité ont été organisées par les comités de quartier (fêtes de quartier, opérations propreté), dont 15 à l'échelle du secteur (brocantes, festival de jazz).

→ La réunion d'accueil des nouveaux habitants s'est tenue le 15 novembre 2014 et a favorisé le dialogue avec le député-maire et les élus. 51 foyers ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

→ En octobre 2014, la Ville a lancé une concertation sur la redynamisation des comités de quartier et de la démocratie locale. À cette occasion, le numérique a été introduit pour accompagner les phases physiques de concertation et permettre une visibilité dans la durée. La concertation se poursuivra en 2015 autour de la rénovation de la charte des comités de quartier et d'une nouvelle géographie.

F@ire Ensemble, le portail citoyen

Accessible sur le site internet depuis avril 2014, F@ire Ensemble vise à passer d'une relation, dans laquelle la Ville produit et diffuse l'information aux citoyens, à une relation fondée sur le partenariat, dans laquelle les citoyens sont aussi acteurs.

Le portail dispose d'un espace réservé aux coprésidents des comités de quartier qui peuvent l'utiliser comme un outil de gestion administrative, financière ou d'animation. Un forum, en particulier, favorise les échanges entre les comités et les secteurs.

En juillet 2014, afin de répondre aux besoins d'échanges des Cristoliens, le site s'est enrichi d'une plateforme : "Entre Cristoliens". L'objectif principal est de mettre en contact les Cristoliens qui partagent les mêmes passions, ont des besoins particuliers ou souhaitent proposer leur aide. Cet outil peut également être utilisé par les services de la Ville et les comités de quartier.

Les projets transversaux

En lien permanent avec les différents services municipaux, la direction de la Démocratie locale est partie prenante de nombreux projets transversaux. C'est ainsi qu'elle intervient dans les groupes de travail liés à la communication et à la concertation des projets de rénovation urbaine, mais également au titre de la gestion urbaine de proximité.

CHIFFRES CLÉS

- **113 conseillers enfants** *répartis sur 6 commissions, 60 réunions organisées, 10 ateliers libres et 1 week-end d'échanges et de pratiques (52 enfants)*
- **30 conseillers jeunes et adolescents,** *110 réunions organisées et 13 ateliers libres*
- **3500 visites** *sur F@ire Ensemble*
- **200 personnes** *inscrites sur http://entre cristoliens.ville-creteil.fr/*
- **112 réunions** *de comités de quartier*
- **289 500 € de travaux** *(entretien, voirie, sécurité, accessibilité et cadre de vie) financés par les comités de quartier*

Centre communal d'action sociale

La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale rend obligatoire l'évaluation de tous les établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action sociale et des familles. Cette obligation est intégrée à l'article L312-8 du Code de l'Action sociale et des familles qui prévoit que les établissements et services doivent procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent au regard, notamment, de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles, validées ou élaborées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm). Deux démarches, complémentaires, ont été prévues : une évaluation interne (qui est réalisée par un agent de la direction du CCAS), suivie d'une évaluation externe (qui sera réalisée par un prestataire choisi dans une liste d'organismes habilités par l'Anesm).

Résidence pour personnes âgées.

FAITS MARQUANTS

Évaluations des Résidences pour personnes âgées [RPA] et du service de Soins infirmiers à domicile [SSIAD]

→ Évaluation interne

Une évaluation interne a été réalisée pour les RPA et le SSIAD. L'évaluation interne a donné lieu, pour ces deux services, à l'élaboration d'un référentiel, d'un rapport et d'un plan d'actions correctives. Les rapports d'évaluation interne ont été communiqués au conseil d'administration du CCAS et transmis aux autorités de tutelle, Conseil général du Val-de-Marne pour les RPA et Agence régionale de santé pour le SSIAD. Une synthèse des résultats a également été présentée aux usagers de ces services.

Les actions d'amélioration préconisées pour les exigences non réalisées ou réalisées partiellement font l'objet d'une mise en œuvre par les pilotes désignés en comité de pilotage et d'un suivi par le comité de pilotage qui se réunit une fois par trimestre.

→ Évaluation externe

Parallèlement, l'évaluation externe pour ces deux services a été lancée en 2014 avec une restitution prévue pour 2015.

Évaluation du service d'Aide à domicile

L'évaluation interne du service d'Aide à domicile, qui a débuté en 2014 avec un accompagnement du Conseil général du Val-de-Marne, se poursuit sur l'année 2015.

Insertion sociale

Le service de l'Insertion sociale accueille, écoute, suit et accompagne les personnes seules ou les couples sans enfant allocataires du Revenu de solidarité active (rSa), afin d'appréhender la vulnérabilité sociale, identifier l'exclusion et faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- **1073 bénéficiaires**
- **615 dossiers** *de demandes*
- **822 rendez-vous** *individuels*
- **334 contrats,** *dont 219 Contrats d'engagement réciproque et 115 Appuis sociaux formalisés*
- **351 orientations,** *dont 126 pour un suivi social, 87 pour un appui social formalisé et 138 vers Pôle Emploi, dont 20 à 30% réorientés sur un accompagnement complémentaire*

FAITS MARQUANTS

→ Le service a reçu les nouveaux bénéficiaires lors des Journées d'information et d'orientation ou lors d'un entretien individuel pour définir la référence et l'orientation sociale et/ou professionnelle.

→ Le service participe à la commission "Équipe pluridisciplinaire" qui statue sur les suivis et les réorientations.

→ Les allocataires ont participé aux groupes citoyens et à l'élaboration du guide de l'allocataire.

→ Des actions spécifiques d'accompagnement des bénéficiaires ont été mises en place, via le Plan stratégique départemental d'insertion (PSDI), avec pour objectif de remobiliser les personnes les plus fragilisées et éloignées de l'emploi, soutenir et favoriser leur retour à l'emploi, en apportant des réponses visant à l'accès aux droits et à l'amélioration de la vie sociale.

→ Le travail partenarial avec les acteurs de l'insertion a été développé et suivi.

→ Une hausse substantielle des demandes de rSa pour 2014 a été constatée avec une augmentation constante des allocataires réfugiés statutaires rencontrant des problématiques linguistiques.

Prestations sociales

Le service des Prestations sociales a pour mission de soutenir les publics fragilisés en répondant à leurs difficultés financières, familiales ou sociales. À travers une écoute, il propose des conseils sur les droits et les éventuelles démarches à effectuer ainsi que l'attribution d'aides financières ponctuelles.

FAITS MARQUANTS

Interventions d'urgence

Le service assure l'accueil sans rendez-vous des demandeurs d'aides alimentaires et des personnes menacées de coupures d'énergie. En 2014, 1559 aides alimentaires ont été délivrées et 25 nuitées d'hôtel ont été financées pour des personnes victimes d'un sinistre dans leur logement, en attente d'une prise en charge par les assurances.

Domiciliations

Conformément à la réglementation, le CCAS domicilie les personnes disposant d'un lien suffisant avec la commune (enfant scolarisé, activité professionnelle, hébergement…). Cette prestation est assurée par l'association Emmaüs Solidarité dans le cadre d'une convention. Au 30 septembre 2014, 166 personnes avaient pu être domiciliées.

Aides financières ponctuelles et ciblées

→ Par convention avec le département, le CCAS gère le Fonds de solidarité Habitat-Énergie, permettant, sous conditions, une prise en charge partielle des factures EDF ou GDF Suez.
→ Des aides sont accordées aux familles modestes pour les dépenses liées à l'éducation : financement d'une activité extrascolaire, d'un séjour éducatif, ou pour la cantine des enfants scolarisés en primaire hors Créteil.
→ Des secours ponctuels sont délivrés aux personnes rencontrant des difficultés : pour les dépenses de première nécessité ou pour soutenir un projet d'insertion, sur la base d'une évaluation sociale.
→ Un soutien est apporté aux personnes relogées dans le cadre des opérations de réhabilitation des Bleuets ou Petit-Pré-Sablières.

Aides légales

Le service instruit avec les usagers concernés les dossiers de demande pour l'aide médicale d'État, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'aide sociale aux personnes handicapées ou pour la demande d'obligations alimentaires.

Prévention des expulsions

Sur signalement de la Préfecture, le service reçoit les ménages endettés et les conseille en évaluant avec eux leur situation. Il pilote également plusieurs dispositifs associant les partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans ce domaine tels que la Commission des dettes locatives, la Commission locale interpartenariale de prévention des expulsions (Clipe) et la Commission inter-bailleurs. Des conventions sont également passées avec les associations Emmaüs Solidarité et Apsi, permettant des accompagnements sociaux liés au logement ou des baux glissants.

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 988 000 € attribués** *sur les fonds propres du CCAS*
- **Plus de 200 000 € attribués** *par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne*
- **58 000 € inscrits** *au budget pour le financement des baux glissants*
- **824 procédures d'expulsion** *signalées (423 assignations, 331 réquisitions de la force publique, 70 concours de la force publique)*

Troisième Âge

Le service facilite la participation des personnes âgées à la vie de la cité, répond à leurs besoins en matière d'aides et de prestations, et les soutient quand se font jour les difficultés liées au grand âge.

L'atelier choral des clubs du 3e Âge, à la résidence du Halage, lors de la Semaine Bleue.

CHIFFRES CLÉS

- **224 bénéficiaires** *de l'allocation mensuelle municipale au 31 décembre 2014*
- **42 722 heures** *assurées par le service d'aide à domicile et* **468** *personnes aidées*
- **244 logements** *dans les quatre résidences pour personnes âgées (211 studios et 33 F2)*
- **97 personnes** *prises en charge par le service de soins à domicile*
- **383 bénéficiaires** *de la livraison de repas à domicile*
- **552 personnes** *raccordées à la téléassistance*
- **43 bénéficiaires** *du fonds d'intervention pour la perte d'autonomie*
- **1200 usagers** *dans les clubs 3e Âge, dont 600 licenciés sportifs*
- **1600 personnes** *au banquet du nouvel an et* **5300 colis** *distribués*
- **6 séjours** *de vacances (161 participants, dont 105 ayant bénéficié d'un tarif réduit)*

FAITS MARQUANTS

Instruction des dossiers d'aide sociale

En 2014, le service a traité 380 dossiers, notamment pour la prise en charge des frais d'aide à domicile et d'hébergement, l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, ex-minimum vieillesse), l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et l'Allocation mensuelle municipale qui garantissait, en 2014, des ressources égales à 80% du Smic pour une personne seule et à 150% du Smic pour un couple.

Soutien à domicile

Le service a assuré les services d'aide et de soins à domicile avec la livraison de repas, le fonds d'intervention pour la perte d'autonomie (financement des protections contre l'incontinence), l'installation de la téléassistance et les petits travaux et réparations à domicile.

Secteur gérontologique

Au cours de l'année 2014, le service a mené des actions en partenariat avec les différents intervenants du secteur gérontologique pour la prise en charge des personnes en situation de grande détresse.

Animations socioculturelles et de loisirs

L'équipe d'animation des Clubs 3e Âge a proposé, cette année encore, de nombreuses manifestations récréatives, des activités physiques adaptées, des ateliers divers et des rencontres intergénérationnelles. Pour permettre aux retraités de sortir et de se divertir, le service a élaboré une programmation riche en spectacles, organisé le banquet et le colis du nouvel an, les séjours de vacances et a participé à la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux personnes âgées.

Dispositif canicule

Dans le cadre du dispositif canicule, le service a diffusé les consignes de prévention, mis à disposition des pièces rafraîchies dans les résidences pour personnes âgées et proposé des accompagnements individualisés.

Mission Handicap

La Mission Handicap met en œuvre la politique municipale en faveur de l'intégration des personnes porteuses de handicap dans la cité. Pour ce faire, le chargé de mission travaille en constante collaboration avec les autres services municipaux et les partenaires extérieurs.

La Ville compte 443 places de stationnement réservées.

CHIFFRES CLÉS

- **18 personnes** *en situation de handicap relogées*
- **48 enfants** *en situation de handicap accueillis dans les accueils de loisirs de la Ville*
- **20 enfants** *en situation de handicap accueillis en crèches*
- **54 440 € de travaux** *d'accessibilité décidés par la CIPH*
- **55 feux tricolores** *équipés de balises sonores sur les 105 carrefours de la ville*
- **443 places** *de stationnements réservés, soit 5,3% environ du parc de Créteil*

FAITS MARQUANTS

Renouvellement des instances consultatives

La Commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH) a été renouvelée. Cette commission réunit des élus municipaux, des associations représentantes de personnes handicapées et des personnalités qualifiées. La CIPH est organisée en deux groupes de travail : l'un veillant à la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics, l'autre à l'intégration des personnes handicapées dans la vie sociale, notamment lors des événements comme Jour de fête. Elle se réunit une fois par an en assemblée plénière pour faire le bilan annuel du secteur Handicap.

Prise en compte de l'ordonnance du 26 septembre 2014

Selon la loi du 11 février 2005, tous les établissements recevant du public (ERP) devaient être accessibles au 1er janvier 2015. Conscient des difficultés rencontrées par les propriétaires ou gestionnaires, le gouvernement a instauré par ordonnance les "Agendas d'accessibilité programmée" – ou Ad'AP – qui les obligent à s'engager sur un calendrier précis et chiffré des travaux d'accessibilité. La mise aux normes des 133 bâtiments de la Ville est évaluée à 7 millions d'euros et sera planifiée sur les six prochaines années.

Petite Enfance

Afin d'aider les Cristoliens à concilier vie professionnelle et vie familiale, le service accueille des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Crèches collectives ou familiales, haltes-garderies, relais assistantes maternelles : ces équipements veillent au quotidien à l'épanouissement des tout-petits.

Dans les différentes structures d'accueil, des projets autour du livre ont été mis en place.

CHIFFRES CLÉS

- **327 agents**
- **9 crèches collectives et 1 crèche familiale**
- **3 haltes-garderies et 1 halte-crèche multi-accueil**
- **621 places** *offertes en accueil régulier*
- **50 places** *offertes en accueil occasionnel*
- **392 admissions** *en 2014*

FAITS MARQUANTS

Éveil culturel des tout-petits

Dans les différentes structures d'accueil, des projets autour du livre, des spectacles pour très jeune public et des sorties dans les médiathèques ont été mis en place.

Échanges pédagogiques

Chaque établissement a organisé, sans la présence des enfants, une journée d'échanges pédagogiques permettant des temps de réflexion et de rencontre entre tous les membres de l'équipe.

Conseils de crèche

Les conseils de crèche de l'année 2014 se sont déroulés dans les différents établissements au cours du dernier trimestre. Lors de ces réunions, les parents élus ont fait part des demandes ou des remarques formulées par les autres parents.

Inscriptions

Un partenariat a été mis en place avec les relais-mairie afin de permettre aux familles d'effectuer, dans leur quartier, une préinscription auprès des structures de la Petite Enfance.

Prévention bucco-dentaire

Sous l'impulsion du service Prévention-Santé, la campagne de prévention bucco-dentaire en direction des 0-2 ans a été mise en place en octobre 2004 dans les structures de la Petite Enfance. Cette action comprend deux axes : un temps de sensibilisation des personnels des crèches et haltes-garderies, et une information pour les assistantes maternelles en lien avec les relais assistantes maternelles.

Assiette en marche

Les services Prévention-Santé et Petite Enfance participent à la campagne de sensibilisation "L'Assiette en marche". Des rencontres ont été organisées avec une diététicienne pour sensibiliser les parents à la notion d'équilibre alimentaire.

Prévention-Santé

Le service Prévention-Santé du Centre communal d'action sociale (CCAS) met en place différentes actions de prévention primaire (nutrition, bucco-dentaire) en direction des Cristoliens, et particulièrement du jeune public jusqu'à 12 ans.

23 écoles de la Ville bénéficient des opérations "Tonus & Vitamine" et "Un fruit pour la récré".

CHIFFRES CLÉS

- **12 tonnes de fruits et légumes** *distribués dans le cadre de l'opération "Un fruit pour la récré"*
- **259 animations** *en prévention bucco-dentaire*
- **13 professionnels de santé** *mobilisés (2 animatrices de prévention CCAS, 4 diététiciennes, 7 chirurgiens-dentistes)*

FAITS MARQUANTS

Sensibilisation à la consommation de fruits et légumes pour les enfants et leurs familles

23 écoles de la Ville (4424 élèves) bénéficient des opérations "Tonus & Vitamine" et "Un fruit pour la récré". En plus des distributions hebdomadaires de fruits, chaque classe (de la petite section maternelle au CM2) est destinataire d'animations spécifiques, qu'il s'agisse de prévention nutritionnelle ou bucco-dentaire.

Organisation de rencontres avec les parents dans l'école de leur enfant

Autour d'un petit déjeuner ou d'un goûter équilibré préparé par le service, les parents ont des échanges avec des professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, diététiciens) qui répondent à leurs questions.

L'Assiette en marche

Afin d'élargir ce type d'action au plus grand nombre de Cristoliens, L'Assiette en marche permet, durant un mois, de fédérer de nombreux partenaires pour que chacun réalise l'importance des messages délivrés et se les approprie. En 2014, L'Assiette en marche a touché près de 3000 personnes sur 40 sites différents et offert une tonne de fruits et légumes.

Politique de la Ville

La direction de la Politique de la Ville met en œuvre des dispositifs et actions en faveur des publics vulnérables et/ou dans les quartiers rencontrant des difficultés économiques, sociales et urbaines.

CHIFFRES CLÉS

- **87 300 € de crédits de fonctionnement** *spécifiques Politique de la Ville attribués par la commune*
- **9000 € de subvention** *provenant du Conseil général du Val-de-Marne*
- **45 480 € de subvention** *provenant du Conseil régional d'Île-de-France*
- **155 000 € de subvention** *provenant de l'État (dont 65 000 € pour l'Atelier Santé Ville)*
- **230 000 € de subvention** *provenant de l'État pour le Programme de Réussite éducative*
- **52 300 € de subventions** *Ville/État/Conseil général pour des formations à composante linguistique*
- **48 actions financées** *sur les différents dispositifs*
- **29 projets** *dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale*
- **8 associations** *ayant mené des ateliers socio-linguistiques, apprentissage du français pour une meilleure insertion sociale et professionnelle*
- **11 actions** *dans le cadre du dispositif de l'Atelier Santé Ville*
- **6 associations** *et* **2 services municipaux** *ayant mené des actions collectives ou d'accompagnement individuel au plus près des besoins et auprès d'un grand nombre d'habitants (4000), de la petite enfance aux seniors*

Ateliers premiers secours.

Accidents domestiques et pharmacie de premiers secours (2009).

FAITS MARQUANTS

Contrat urbain de cohésion sociale

Pour cette dernière année du Contrat urbain de cohésion sociale, les actions soutenues par la Ville, l'État, le Conseil général et la Région ont porté sur la prévention, la santé, la participation des habitants, l'éducation et la culture. Ces actions ont été menées dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, de l'Atelier Santé Ville, du Programme de Réussite éducative et du Renouvellement urbain.

Programme de Renouvellement urbain

Dans le cadre des programmes de Renouvellement urbain, la direction de la Politique de la Ville pilote et anime les groupes de Gestion urbaine de proximité (GUP) mis en place sur les quartiers des Bleuets et du Petit-Pré-Sablières.
Tous les acteurs sociaux, habitants, associations, bailleurs, médiateurs, gardiens, écoles, police et services municipaux sont mobilisés afin d'accompagner la transformation du quartier en veillant à sa bonne gestion quotidienne et à apporter des réponses concrètes d'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants au plus près des besoins constatés sur le terrain.
La prise en compte des enjeux de gestion contribue à garantir la qualité de l'entretien des réalisations sur le long terme, à accroître la pérennité des investissements réalisés, à mettre en place des mesures d'accompagnement social et à faciliter la réappropriation des espaces par les habitants.

Contrat de Ville

La loi du 21 février 2014 a redéfini le cadre de la Politique de la Ville et redessiné la carte des quartiers prioritaires, sur la base du critère des revenus des ménages. À Créteil, trois quartiers sont concernés : Bleuets, Petit-Pré-Sablières et Mont-Mesly/Habette/Coteaux-du-Sud.
Les actions engagées en faveur de ces quartiers seront inscrites dans le Contrat de Ville 2015-2020 dont les axes stratégiques ont été définis dans une convention-cadre signée suite à un diagnostic territorial partagé associant un grand nombre des acteurs publics et privés concernés.
L'objectif est de permettre une amélioration significative de la situation de ces quartiers et de leurs habitants, et ce, autour de trois grands piliers :
- cadre de vie et renouvellement urbain,
- développement de l'activité économique et de l'emploi,
- cohésion sociale.

Des enjeux "transversaux", comme la jeunesse, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, doivent nécessiter une attention particulière.

Conseils citoyens

Le renforcement de la participation des habitants à la mise en œuvre de la Politique de la Ville est prévu avec la création d'un conseil citoyen par quartier. Leurs missions : faire émerger et valoriser l'expression des habitants aux côtés des acteurs institutionnels, participer à la co-construction des Contrats de Ville, à chaque étape, et favoriser les initiatives citoyennes. Ces instances, dont la composition est, pour partie, basée sur le volontariat, doivent avoir une autonomie de réunion et de formulation d'avis, et une représentation au sein des instances du Contrat de Ville. Leur création s'appuiera sur les instances de démocratie locale existantes, notamment les comités de quartier.

Développement durable

La direction du Développement durable participe à la mise en œuvre d'actions durables, pour lesquelles la Ville de Créteil est fortement engagée.

L'atelier "Découvrons notre Ville", mis en place dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.

FAITS MARQUANTS

Plan climat énergie territorial [PCET]

Un PCET vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique. Sur la base d'une étude sur les équipements municipaux, des pistes d'actions ont été sélectionnées, hiérarchisées et enrichies par les différents services et partenaires concernés. Ainsi, le projet du PCET 2014-2018 a été adopté le 8 décembre 2014, autour de 4 priorités : un chauffage urbain mixant les énergies, la lutte contre la précarité énergétique dans un habitat économe en énergie, une culture d'économie d'énergie, une collectivité exemplaire.

Territoires à énergie positive pour la croissance verte

Afin de marquer son engagement en faveur de la transition énergétique, la Ville a déposé, en décembre 2014, sa candidature pour l'appel à projets national "Territoires à énergie positive pour la croissance verte", au titre de l'aménagement du quartier de l'Échat, avec la future gare du Grand Paris Express. La Ville a été lauréate de cet appel à projets en février 2015.

Animations et ateliers

→ La Semaine nationale du développement durable, qui a eu lieu du 7 au 11 avril, a été le temps fort de 2014, autour des éco-gestes.
→ Tout au long de l'année, des animations ont été proposées dans les écoles et les accueils de loisirs sur l'énergie, la mobilité, le tri des déchets, le compost…
→ Les projets pédagogiques sur le développement durable sont encouragés et accompagnés. À ce titre, le groupe scolaire Mendès-France a obtenu le label "éco-école".
→ À la rentrée, de nouveaux ateliers ont été mis en place, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : "Découvrons notre ville" pour recréer le quartier en maquette à partir de déchets recyclables et "Je circule dans ma ville" pour apprendre les règles du vélo.

Retrouvez le rapport annuel sur la situation du développement durable sur le site : www.ville-creteil.fr

CHIFFRES CLÉS

- **35 000 € de budget** *de fonctionnement*
- **24 actions** *avec 4 priorités pour le PCET*
- **500 visiteurs** *accueillis à l'occasion de la Semaine du développement durable*

Régie Bâtiment

Le service assure les opérations d'entretien curatif et préventif dans les bâtiments communaux et répond, au plus près de ses compétences, à toutes les demandes formulées par les différentes structures de la commune.

La salle de restauration de l'école maternelle Le Cleac'h avant et après la rénovation.

FAITS MARQUANTS

En 2014, la régie Bâtiment a établi 4492 ordres de travail et dressé environ 1200 bons de commande qui ont concerné les différents ateliers. Les principales réalisations effectuées par ces ateliers sont :

→ le remplacement de 12 radiateurs avec reprise de peinture à l'école maternelle Léo-Lagrange ;

→ la rénovation complète de la salle de restauration de l'école maternelle Le Cleac'h ;

→ la rénovation de la peinture et la pose d'un nouveau revêtement mural dans deux salles d'activité de la crèche Ambroise-Paré ;

→ la création d'un nouveau portail coulissant et le remplacement de barreaudage avec mise en peinture du bâtiment administratif du 8-Mai-1945 ;

→ la réfection de 30 châssis de fenêtres de l'école élémentaire des Guiblets ;

→ la mise en place de 70 mètres linéaires de clôture barreaudée au groupe scolaire Allezard.

Au-delà de sa principale activité, la régie Bâtiment, via le service des fêtes, est sollicitée sur tout l'événementiel artistique, sportif et administratif à hauteur de 360 manifestations par an qui se déroulent majoritairement le week-end. La centaine de déménagements et de déplacements de mobiliers également pris en charge par ce service s'effectuent, quant à eux, sur des plages d'horaires décalés.

CHIFFRES CLÉS

4492 ORDRES DE TRAVAIL RÉPARTIS COMME SUIT :

- **1448** *pour la serrurerie*
- **1270** *pour la plomberie*
- **1050** *pour l'électricité*
- **676** *pour la menuiserie*
- **300** *pour la peinture*
- **248** *pour la maçonnerie*

Gestion du patrimoine communal

Le service a en charge l'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments communaux et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce patrimoine, qui regroupe 300 bâtiments, nécessite des interventions d'entretien courant et d'urgence ainsi que des mises en conformité.

Remplacement du système d'éclairage du Palais des sports.

FAITS MARQUANTS

Rénovation des étanchéités de terrasse du groupe scolaire Léo-Lagrange

2014 a vu la réalisation de la troisième et dernière tranche de rénovation des étanchéités de terrasse du groupe scolaire Léo-Lagrange. Les étanchéités, devenues vétustes, dataient de l'origine du bâtiment, soit 1976, et étaient peu isolantes. Les travaux ont permis de mettre en place une isolation thermique performante et d'installer des garde-corps assurant la sécurité des interventions d'entretien à venir.

Préparation de l'informatisation des classes d'écoles

L'installation de prises de courant complémentaires s'est poursuivie en 2014 dans les écoles Blaise-Pascal, Victor-Hugo et Alain-Gerbault. Ce programme est complété par l'installation progressive du réseau informatique. Cela permettra, à terme, la mise en place de vidéoprojecteurs pour les tableaux de classe.

Remplacement des menuiseries de façade du groupe scolaire Blaise-Pascal

La rénovation des façades en bois d'origine du groupe scolaire Blaise-Pascal a été lancée suite à une mise en concurrence. Des menuiseries

isolantes en aluminium à rupture de pont thermique ont été installées sur l'ensemble du groupe scolaire ainsi qu'à la périphérie et au niveau du patio. D'où une importante réduction des consommations d'énergie pour le chauffage. Les systèmes de désenfumage ont également été rénovés à cette occasion.

Remplacement du système d'éclairage du Palais des sports

L'éclairage de la grande salle du Palais des sports datant de la construction du bâtiment était devenu obsolète après 26 ans de fonctionnement et n'assurait plus le niveau d'éclairement imposé par la Fédération de handball. De plus, le vieillissement des appareillages entraînait régulièrement des pannes ou l'éclatement de lampes.
Pour assurer les 1500 lux d'éclairement nécessaires aux enregistrements télévisés, un système mixte a été installé. Pour les usages les plus fréquents ne nécessitant pas un éclairement supérieur à 800 lux, l'éclairage est assuré par 108 appareils à Led. Ce dispositif a été complété par des appareils à décharge haut rendement afin d'atteindre les 1500 lux pour les manifestations sportives de haut niveau. Ces appareils, nouvelles générations, permettent de réduire la consommation d'environ 45%.

Remplacement du revêtement du sol du gymnase des Guiblets

Le gymnase des Guiblets a bénéficié d'un nouveau revêtement thermoplastique sur sous-couche spéciale adapté à la pratique de divers sports. Ce revêtement en lés soudés a été complété par des tracés de jeux pour les sports collectifs.

Mise en conformité des ascenseurs

Dans le cadre de la loi "Urbanisme et habitat" du 2 juillet 2003, des travaux de mise en conformité des ascenseurs sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers. Des améliorations ont ainsi été réalisées sur les appareils les plus anciens installés dans les groupes scolaires Defferre, Sarrazins, La Source, EPS des Guiblets ainsi que dans la galerie du Palais et la Maison de quartier du Port. Les travaux concernent les organes de sécurité, l'interphonie, la conformité requise pour les personnes à mobilité réduite, la précision des arrêts, la limite de survitesse, etc.

Façade du groupe scolaire Blaise-Pascal avant et après le remplacement des menuiseries.

Remplacement du groupe électrogène de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville est un bâtiment classé "immeuble de grande hauteur" avec des prescriptions particulières en matière de sécurité incendie. Ainsi lors d'une coupure, un système de substitution doit alimenter en électricité les moyens de secours, de désenfumage, d'éclairage de secours, d'alarme incendie, les surpresseurs, les ascenseurs, etc.
Pour cela, l'hôtel de ville est équipé d'un groupe électrogène de 350 KVA situé au 1er sous-sol. Ce groupe de plus de 40 ans présentait une usure avancée pouvant remettre en cause la sécurité. Un nouveau groupe ainsi que ses organes annexes (armoire électrique, pot d'échappement, nourrice de fioul, tableau de report d'alarme au poste de sécurité) a donc été installé.

CHIFFRES CLÉS

320 BÂTIMENTS OU LOCAUX À GÉRER SOIT
- **299 000 m² de plancher**
- **38 contrats** *d'entretien ou marchés de travaux gérés quotidiennement*
- **Plus de 600 bons de commande** *édités*
- **Plus de 200 opérations de travaux,** *dont une vingtaine pour le CCAS*
- **12 opérations de mise en concurrence** *pour travaux ou renouvellements de contrats*

Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public

Le service regroupe un bureau d'études, la régie Voirie-Assainissement et le service de la Réglementation du domaine public.

11 journaux électroniques d'informations ont été remplacés par des modèles à affichage Led ambrée.

Cinq sanitaires automatiques publics ont été changés pour des modèles accessibles aux personnes handicapées en fauteuil.

FAITS MARQUANTS

Voirie, espaces publics et ouvrages d'art

→ Programme de rénovation des voiries et des trottoirs

Des travaux de voirie ont été réalisés avenue Laferrière, rue Le Corbusier et dans tout le secteur d'Europarc, rue des Bordières, rue Juliette-Savar aux abords du marché du Mont-Mesly, rue Gustave-Eiffel, rue Saint-Simon. La réfection de trottoirs est notamment intervenue rue Pasteur-Vallery-Radot, rue des Écoles aux abords de la halle du marché du Centre ancien. Rue Matisse, des îlots sur chaussée ont été créés pour réguler la vitesse des véhicules.

→ Entretien des voiries et trottoirs par l'équipe Voirie de la régie

Cette équipe, forte de 18 agents, est intervenue sur plus de 320 chantiers pour reprendre la chaussée ou le trottoir (enrobé à chaud, pavage et dallage), ou pour installer des bornes et des bordures de défense. Cette activité a nécessité l'emploi de plus de 470 tonnes d'enrobé et de près de 250 unités de bordures de défense, bordures de trottoirs, caniveaux…

→ Entretien de la signalisation routière et du mobilier urbain par la régie

L'équipe signalisation compte 16 agents et a réalisé un nombre important de petits travaux d'entretien tels que :

- des travaux de peinture routière comme la mise en peinture de 190 passages piétons, 1142 mètres linéaires de marquages horizontaux (lignes continues, discontinues, lignes de stop, zébras…),
- le remplacement ou la pose de 187 panneaux de signalisation et plaques de rues,
- le scellement ou la remise en état de mobiliers urbains : 53 bancs, 67 corbeilles de propreté, 497 potelets ou barrières métalliques, 99 barrières à clef prisonnière et portiques, etc.

Éclairage public et signalisation tricolore

Les travaux et interventions effectués en 2014 ont permis de réaliser une économie d'énergie supérieure à 1%. Ces travaux ont notamment consisté à remplacer 54 candélabres et à abaisser la puissance de 21 lanternes dont 11 lanternes à Led (abaissement de la puissance de chaque lanterne de 250 W à 90 W),

soit un gain de 3,2 kW. Le remplacement de 11 transformateurs enterrés et de 7 boîtes de coupures contribue également à la réduction de la consommation électrique. La rénovation de la signalisation tricolore de deux carrefours (Pasteur-Vallery-Radot/Marivaux et Matisse/Savar) agit aussi sur les économies d'énergie avec un abaissement de la puissance installée.

Assainissement

→ Travaux sur les réseaux d'assainissement

Les principaux travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement ont porté sur les réseaux de la place de l'Abbaye et de l'avenue de La Brèche et sur les branchements de la rue Saint-Simon, dans sa partie comprise entre la rue des Mèches et la rue du Général-Sarrail. Ces travaux majeurs ont été complétés par des reprises ponctuelles d'avaloirs et de tampons (avenue du Général-de-Gaulle, boulevard du Montaigut…), des inspections télévisées des réseaux (rue de La Pomme, avenue Champeval, rue du Canal…) et des interventions sur les stations de relèvement (hôtel de ville, Esquirol, Palais).

→ Entretien des réseaux d'assainissement par l'équipe de la régie

Cette équipe emploie 19 agents et dispose de deux hydrocureuses de 26 t, d'une hydrocureuse de 13,5 t et de 5 minibennes étanches de 3,5 t. En 2014, 30,1 km de canalisations d'eaux usées et 34,6 km de canalisations d'eaux pluviales ont été curés avec un total de 176 tonnes de boues de curage mises en décharge. 113 interventions ponctuelles ont été réalisées pour traiter des dysfonctionnements provoquant une gêne chez des particuliers ou dans des bâtiments publics.

→ Contrôle et autorisation des branchements

Dans le cadre des autorisations d'urbanisme, le service de l'Assainissement instruit les dossiers de permis de construire ou de déclarations préalables (82 en 2014), instruit aussi les demandes de branchements aux réseaux (19 en 2014) et vérifie la conformité des installations intérieures d'assainissement à l'issue des travaux (41 contrôles).

Lors de la vente de biens immobiliers, le service répond aux demandes de renseignements d'assainissement (439 en 2014), valide les rapports de diagnostic de conformité (187 en 2014) et établit les certificats de conformité/non-conformité.

Gestion du domaine public et suivi des concessionnaires

→ Arrêtés municipaux

Le service de la Réglementation du domaine public a pris 484 arrêtés municipaux temporaires ou permanents pour réglementer la circulation et le stationnement.

→ Panneaux publicitaires

Le service a assuré la gestion de 22 panneaux publicitaires représentant 176 m² et celle des taxes afférentes aux enseignes, pré-enseignes et panneaux publicitaires de 214 sociétés ou entreprises représentant 8659 m².

→ Cristolib

En 2014, 1213 personnes se sont abonnées au service Cristolib (dont 61 abonnements "longue durée") et 5277 trajets (30 481 depuis la mise en service) ont été recensés. Les quatre stations les plus fréquentées sont celles du rond-point de l'hôtel de ville, du mail des Mèches au niveau de l'université, de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny face au CHU Henri-Mondor et celle du quartier de la Pointe-du-Lac.

→ Sanitaires et journaux électroniques

Cinq sanitaires automatiques publics ont été changés pour des modèles accessibles aux personnes handicapées en fauteuil et 11 journaux électroniques d'informations ont été remplacés par des modèles à affichage Led ambrée.

→ Autolib'

19 stations sur voirie sont en service. Un kiosque d'information est installé à la station du centre commercial Créteil Soleil, avec une borne d'abonnement. En 2014, l'utilisation des Autolib' a augmenté avec 30 639 prises et 31 460 déposes de véhicules. 478 abonnés "longue durée" étaient recensés à fin décembre 2014.

→ Chantiers et occupation du domaine public

994 chantiers ont été enregistrés dans le cadre des demandes de renseignements DT/DICT donnant lieu à l'édition de plus de 3000 récépissés et plans de réponses sur la localisation des réseaux exploités directement par la commune (assainissement, éclairage public, arrosage). Le service assure également la gestion des autorisations d'occupation du domaine public dans le cadre des travaux et les états des lieux avant travaux. Il délivre et assure le contrôle des autorisations d'occupation du domaine public liées aux commerces et aux activités (terrasses, panneaux, commerces ambulants…).

CHIFFRES CLÉS

- **132,16 km de voiries**
- **177 km de réseaux d'assainissement** *(eaux usées, eaux pluviales et unitaires) collectant environ* **5 millions de m³ d'eaux usées** *par an*
- **10 000 points lumineux** *environ en éclairage public*
- **100 carrefours** *équipés d'une signalisation tricolore*
- **25 passerelles et ponts**

Aménagement et Développement

La direction de l'Aménagement et du Développement assiste la municipalité pour définir la politique durable d'aménagement, de développement ou encore la requalification des quartiers de la commune.

Projet de rénovation du quartier du Mont-Mesly.

FAITS MARQUANTS

Répondre au besoin d'une nouvelle offre en logements

Dans le cadre de l'application du Programme local de l'habitat (PLH) et conformément aux orientations intégrant les enjeux de construction de logements, conjuguant, notamment, mixité et diversité de l'habitat, la commune favorise le développement de plusieurs programmes immobiliers sur son territoire. L'année 2014 a permis de mener les consultations et les études nécessaires à la définition d'opérations immobilières, ainsi que la signature, à cet effet, de protocoles d'accords en vue de la cession de terrains du domaine communal, dont trois d'entre elles sont présentées ci-dessous.

→ Quartier des Buttes-Halage : opération Desmont

Le site Desmont, situé à l'angle des avenues Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Laferrière, a été identifié comme faisant partie des potentialités de développement d'une nouvelle offre en logements. Une étude de faisabilité a donc été réalisée pour la construction d'un programme immobilier en accession à la propriété sur un terrain d'assiette d'environ 3500 m². Cette étude a aussi permis de dessiner les contours de ce futur programme immobilier qui sera réalisé en alignement des avenues Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et Laferrière, avec une volumétrie maîtrisée. La traduction de cette constructibilité maximale représente environ 5200 m² de surface de plancher, soit 83 logements, auxquels s'ajoutera un local d'activités d'environ 650 m².

→ Quartier du Centre ancien

La commune a engagé, depuis plusieurs années, une politique maîtrisée de requalification urbaine de son Centre ancien afin d'en améliorer encore la qualité et de permettre aussi à de nouveaux habitants de s'y installer.

→ Opération Verdun [ex-bibliothèque]

La commune a mené une étude sur le devenir de la propriété sise 5, avenue de Verdun (ex-bibliothèque). Au terme de celle-ci, le conseil municipal a approuvé le principe de réalisation d'une opération de déconstruction et réalisation d'un petit programme de logements en accession à la propriété. Cette opération sera donc réalisée en alignement sur la rue de Verdun, avec une volumétrie maîtrisée.

PROJET DU NOUVEAU QUARTIER PETIT-PRÉ-SABLIÈRES

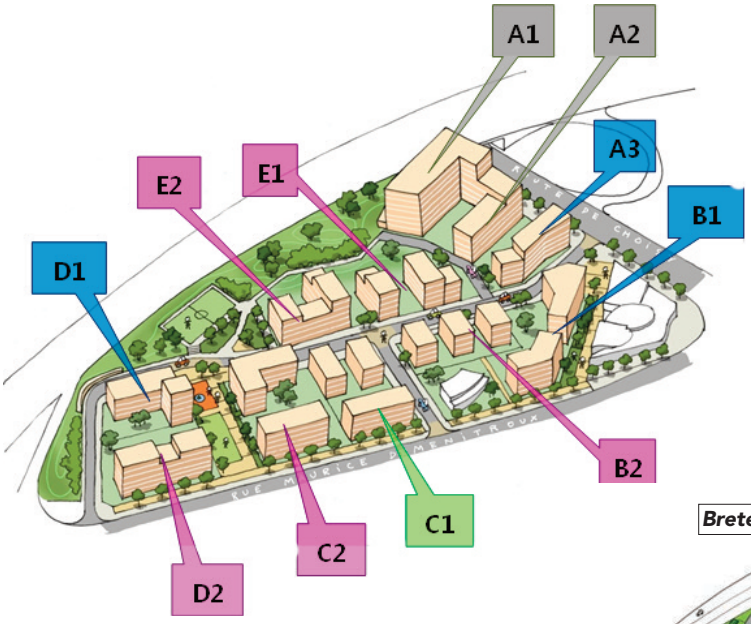

Lot	Nature	Nb lgts
A1	Programme de bureaux	
A2	Résidence étudiante	135
A3	Logements sociaux	30
B1	Logements sociaux	51
B2	Logement en accession	23
C1	Logement en locatif libre ou intermédiaire	32
C2	Logement en accession	61
D1	Logements sociaux	40
D2	Logement en accession	40
E1	Logement en accession	39
E2	Logement en accession	50

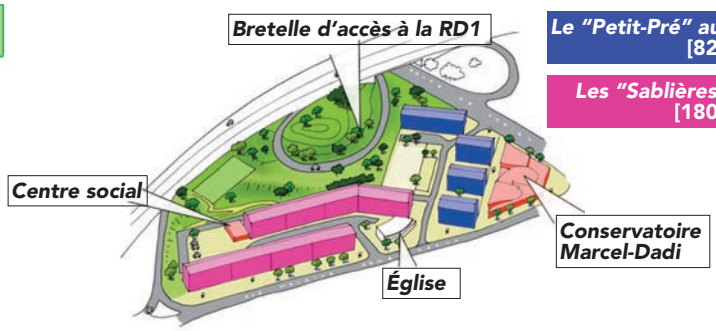

Les projets de rénovation urbaine de Créteil

→ Quartier des Bleuets

Pour rappel, les partenaires de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) ont signé, le 17 décembre 2008, la convention pluriannuelle de rénovation urbaine qui les engage sur un programme ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics. La direction de projet (direction générale de l'Urbanisme et du Développement) a, sous le contrôle du Comité stratégique et de suivi municipal, coordonné et participé à l'ensemble des réunions des groupes de travail thématiques chargés de mettre en œuvre les opérations inscrites à la convention pluriannuelle. C'est ainsi que, durant toute l'année 2014, ont été développées les actions suivantes :

- livraison du bâtiment G rénové ; réhabilitation des bâtiments C et E ;
- continuité du "Projet mémoire" dont la finalité est de collecter et de mettre en ligne, sur le site internet de la commune, un ensemble de documents retraçant la vie passée dans le quartier, mais aussi celle vécue aujourd'hui et, enfin, les conditions de sa vie future.

→ Quartier du Petit-Pré-Sablières

L'année 2013 ayant permis à la "cellule technique de relogement et d'accompagnement social" de terminer le relogement des ménages de la partie "Petit Pré" du quartier, la démolition des quatre bâtiments a été réalisée.

→ Quartier du Haut du Mont-Mesly/Habette

L'année 2014 a permis de poursuivre l'élaboration du projet de rénovation urbaine du quartier du Haut du Mont-Mesly/Habette, inscrit au nouveau Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Ce projet global de rénovation urbaine, particulièrement volontaire et ambitieux, porté par la commune, s'attache à dessiner un "nouvel horizon" pour le quartier du Mont-Mesly en intervenant sur l'habitat dans une démarche de mixité sociale forte ; sur l'aménagement des espaces publics afin de favoriser les déplacements et les circulations dans un cadre de vie agréable ; sur les équipements publics, notamment les groupes scolaires du quartier, et enfin sur les commerces de proximité.

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 50 réunions** *des groupes de travail thématiques mis en place pour la conduite du projet de rénovation urbaine du quartier des Bleuets*

Parcs et Jardins

Le service des Parcs et Jardins participe à l'amélioration du cadre de vie des Cristoliens en entretenant les 205 hectares d'espaces verts de la Ville selon des pratiques de développement durable.

Parcs et Jardins en fête.

CHIFFRES CLÉS

- **99,3% des espaces publics verts** *sans produits chimiques de synthèse*
- **75% des nichoirs** *sont occupés par les passereaux (mésanges, moineaux, troglodytes…). Pour la première fois, le grimpereau des jardins a pu se reproduire dans un de ces nichoirs.*
- **20 000 bulbes naturalisables** *ont été plantés sur le terre-plein central de l'avenue du Général-de-Gaulle, sur la rue Arcos, l'avenue de Verdun, en pied d'arbre…*
- **120 arbres** *environ ont été plantés principalement pour remplacer des arbres morts. Une vingtaine a été plantée dans les cours des écoles.*
- **1 nouveau bassin** *de 25 m de diamètre, bordé d'oliviers tricentenaires, a été mis en eau au rond-point de la Pointe-du-Lac. Il parachève l'aménagement de ce nouveau quartier.*

FAITS MARQUANTS

Biodiversité : les pieds d'arbre à l'honneur

Depuis plusieurs années, les agents du service apportent un grand soin aux arbres, en particulier ceux d'alignement. Les arbres, en ville, c'est la vie ! De l'ombre et de la fraîcheur au cœur de l'été, des fleurs et des fruits pour les oiseaux, l'absorption des particules fines et des eaux pluviales… Pour que le système "arbres" puisse fonctionner correctement, encore faut-il que le sol dans lequel se développent leurs racines soit suffisamment nourricier, et surtout… aéré ! En effet, un sol aéré assure une meilleure circulation de l'air et de l'eau et donc un meilleur approvisionnement et un meilleur ancrage du système racinaire. C'est pourquoi les pieds d'arbre sur rue sont "paillés" avec des copeaux issus de l'élagage : cela permet de maintenir une bonne humidité en pied d'arbre, d'éviter le tassement et aux arbres de se nourrir.
Aussi, de plus en plus de pieds sont-ils fleuris. Des fleurs annuelles comme les soucis ou les nigelles de Damas ont la capacité de se ressemer et sont très appréciées des abeilles. Ces fleurs ont été semées sur l'avenue du Général-Leclerc, à hauteur des nouvelles plantations de micocouliers, ou sur le parking de l'école Pierre-Mendès-France. Des bulbes naturalisables, qui marquent l'arrivée du printemps, sont laissés en place rue de Joly ou rue de Cotonou. Rue des Mèches le long du parc Dupeyroux, avenue du Général-de-Gaulle à hauteur de la cathédrale, rue de Cotonou, des plantes vivaces sont plantées, protégées du piétinement et des roues des véhicules par des traverses en bois ou par des cordes.
Respecter les pieds d'arbre avec leurs fleurs ou leur paillage, c'est respecter le travail des jardiniers, c'est aussi rendre la vie plus agréable en ville.

Parcs et Jardins en fête : 9e édition !

Plus de 5500 visiteurs ont pu apprécier les décors éphémères réalisés par les jardiniers sur le site du parc Dupeyroux, déclinant le thème bucolique de "S'asseoir au jardin". Spécialité de ce millésime : les peintres nomades et leur oasis colorée ainsi que les chants et musiques traditionnels d'Arménie. Près de 800 enfants des écoles élémentaires ont été accueillis avec leurs enseignants lors de la journée du vendredi avec la visite de la toiture végétalisée du groupe scolaire Aimé-Césaire et des locaux techniques de la fontaine du mail Santa-Maria, la découverte de la peinture sur porcelaine, l'art du pastel…
Parcs et Jardins en fête, c'est également l'occasion de récompenser les participants et lauréats du Concours des balcons et maisons fleuris et, pour la première année, ceux des jardins familiaux.

Urbanisme opérationnel

La direction de l'Urbanisme opérationnel regroupe le service du Droit des sols et celui de la Sécurité des établissements recevant du public et des bâtiments d'habitation.

Projet Bouygues Immobilier avenue Foch.

CHIFFRES CLÉS

SERVICE DU DROIT DES SOLS [DOSSIERS INSTRUITS]

- **77** *permis de construire*
- **132** *déclarations préalables*
- **9** *permis de démolir*
- **84** *autorisations de travaux*
- **3** *publicités*
- **25** *enseignes*
- **403** *certificats d'urbanisme*
- **792** *renseignements d'urbanisme*

SERVICE SÉCURITÉ DES ERP

- **151 établissements recevant du public** *(ERP) visités au titre de la commission communale de sécurité, dont 90 au Centre commercial régional (CCR)*
- **17 visites en commission départementale** *de sécurité qui ont donné lieu à 132 avis favorables, dont 10 réceptions et ouvertures au public, et 19 avis défavorables*

FAITS MARQUANTS

Principaux permis de construire

→ La délivrance du nouveau permis de construire Bouygues Immobilier du programme Gizeh, relatif à la construction de 579 logements en accession, 2 résidences étudiantes de 266 chambres et 3000 m² de commerces.

→ La délivrance des lots B1 (51 logements sociaux) et A1/A2 (9000 m² de bureaux et 135 chambres étudiantes) de la Zac Petit-Pré-Sablières.

→ Le permis de construire d'un nouvel Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sur le terrain de l'hôpital Chenevier.

Mise en œuvre et évolution de la réglementation locale d'urbanisme

Au cours de l'année 2014, la direction de l'Urbanisme opérationnel (DUO) a conduit la procédure de modification du Plan local d'urbanisme (PLU) approuvée en conseil municipal le 8 décembre 2014. L'achèvement de cette procédure, initiée en 2013, a notamment consisté à élaborer une réglementation adaptée à la mise en œuvre d'opérations d'aménagement ou de constructions décidées ou validées par la commune et destinée aussi à encadrer le développement de projets aux abords des quartiers pavillonnaires.

Ouvertures au public

→ La médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela a été ouverte le 24 juin 2014.

→ Le marché couvert du Centre ancien a été ouvert le 14 septembre 2014.

Ressources humaines

Assurer le recrutement des agents, optimiser la gestion administrative et financière du personnel, former et développer les compétences de chacun, veiller à la santé et à la sécurité de tous, accompagner les personnels en difficulté financière, familiale, soutenir l'accès à la qualification des nouveaux recrutés : telles sont les principales missions menées par la direction des Ressources humaines.

Agents recrutés en emplois d'avenir.

FAITS MARQUANTS

Gestion administrative et financière du personnel

→ Mise en place de la réforme des catégories C et B

Les décrets du 29 janvier 2014 ont modifié l'organisation des carrières de la catégorie C et des indices de traitement à compter du 1er février 2014.

Pour la catégorie B, les grades de rédacteur, animateur, technicien, éducateur des activités physiques et sportives ont été intégrés dans la nouvelle grille indiciaire dénommée "nouvel espace statutaire". Les deux premiers échelons du premier grade ont été revalorisés à compter du 1er février 2014.

→ Reconduction de la procédure relative à la garantie individuelle du pouvoir d'achat

Ce dispositif, qui compense une éventuelle perte du pouvoir d'achat calculée sur la base du traitement indiciaire et des périodes de référence, a été reconduit ; 463 dossiers ont été instruits.

→ Établissement du rapport d'état sur la collectivité qui contient nombre d'indicateurs sur, notamment, les recrutements, la formation, l'absentéisme.

→ Mise en place au niveau statutaire et paie de la réforme des rythmes scolaires

Gestion de l'emploi du personnel

→ Emplois d'avenir

La Ville de Créteil poursuit sa démarche dans le cadre du dispositif d'accès à la qualification de jeunes sans emploi. En 2014, 55 jeunes ont bénéficié de ce dispositif. Les trois services qui accueillent le plus d'emplois d'avenir sont le Service logistique des écoles, les Parcs et Jardins et le Centre technique municipal. Les emplois d'avenir bénéficient d'une ou plusieurs formations et sont suivis par un tuteur. Ces tuteurs s'investissent au quotidien dans l'accompagnement des jeunes dans l'exercice de leurs missions. Le service de la Gestion de l'emploi du personnel assure aussi un lien permanent avec l'ensemble des services pour mettre en œuvre le dispositif et son suivi.

Formation du personnel

→ Suite à la création de la nouvelle plate-forme dématérialisée du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) le 1er octobre 2014, le service Formation a mis en place un réseau de 47 correspondants formation pour la Ville et le CCAS. Leur rôle principal : apporter un appui technique au sein des services municipaux pour accompagner la dématérialisation des demandes de formations CNFPT. Un espace collaboratif a aussi été créé sur le site intranet.

Agents recrutés en emplois d'avenir.

→ Le service Formation effectue un accompagnement des agents recrutés en emplois d'avenir dans leurs démarches de formation : remises à niveau, formations liées à leur métier et à leur service d'affectation. Leurs tuteurs bénéficient également d'une formation.
→ Le service Formation a maintenu son effort de formations internes ; 11 groupes de remise à niveau ont été constitués et les formations en matière d'hygiène et de sécurité au travail se sont poursuivies tout au long de l'année.

Santé et ergonomie au travail

Le service Santé et Ergonomie au travail a poursuivi des actions qui ont permis d'améliorer ou de modifier les conditions de travail des agents :
- 2 réunions du CHS (Comité hygiène et sécurité), les 20 juin et 21 novembre ;
- 12 interventions de l'agent en charge des fonctions d'inspection (ACFI) dans différents secteurs comme les services techniques, l'enseignement, les sports et le CCAS ;
- 20 évaluations des risques professionnels validées lors des deux CHS sur 45 effectuées dans l'année ;
- 1 réunion du groupe (conditions de travail) le 3 avril 2014 pour travailler sur le bilan 2013, les interventions de l'AFCI, les évaluations des risques professionnels et les équipements de protection individuelle ; elle a été suivie par le regroupement des assistants de prévention, le 9 avril 2014, pour aborder les mêmes sujets ;
- 14 visites de la commission déléguée au CHS pour l'aménagement des lieux de travail, l'amélioration des conditions d'exercice de chacun, le suivi des travaux de rénovation dans les services.

Relations sociales

→ Réunions du CTP

Trois réunions du CTP (Comité technique paritaire) ont eu lieu les 23 mai, 27 juin et 17 octobre. Parmi les thèmes abordés :
- la campagne de recensement des fonctionnaires pour participer à la gestion d'un événement de sécurité civile ;
- le déploiement du logiciel Incovar ;
- la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ;
- la régularisation du versement de l'indemnité d'entretien des assistantes maternelles ;
- la présentation du bilan social 2013 ;
- l'information relative à la fixation du nombre de représentants du personnel au CT (Comité technique) et au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), et recueil de l'avis des représentants de la collectivité ;
- la mutualisation de l'accueil au sein des services situés rue du 8-Mai-1945 ;
- la reconduction du dispositif de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (Gipa) ;
- la mise en place d'un accès aux selfs scolaires pour les aides à domicile.

→ Élections professionnelles

L'année 2014 s'est conclue par les élections professionnelles le 4 décembre. Un travail important d'organisation, de sécurisation juridique et de communication a été mené auprès des organisations syndicales et des agents.
Un protocole d'accord préparatoire aux élections professionnelles a été réalisé et validé par les parties concernées.
Au vu des résultats des élections au Comité technique, deux nouvelles organisations syndicales (CFDT, CFTC) ont fait leur apparition pour participer au dialogue social de la collectivité aux côtés des organisations réélues (CGT, FSU, Sud).

CHIFFRES CLÉS

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Commissions administratives paritaires (CAP)
- 3 CAP catégorie A
- 2 CAP catégorie B
- 3 CAP catégorie C
Mobilités
- 13 mutations
- 2 détachements
Retraite
- 36 départs en retraite
Médailles du travail
- 92 médailles décernées *(15 échelons or, 39 échelons vermeil et 38 échelons argent)*

GESTION DE L'EMPLOI DU PERSONNEL

Effectifs permanents
- 1846 agents à la Ville
- 401 agents au CCAS
Diffusion d'avis internes de vacances d'emplois
- 47 avis internes de vacances d'emplois
Congés bonifiés
- 42 agents de la Ville et du CCAS *ainsi que leur famille ont bénéficié du dispositif de congés bonifiés.*

FORMATION DU PERSONNEL

- 8 agents admis à l'examen professionnel
- 17 agents admis au concours
- 47 correspondants formation *(Ville et CCAS)*
- 11 groupes de remise à niveau

SANTÉ ET ERGONOMIE AU TRAVAIL

- 2 réunions du Comité hygiène et sécurité

RELATIONS SOCIALES

- 3 réunions du Comité technique paritaire

Commande publique

La direction de la Commande publique a en charge la passation des marchés, des contrats et des délégations de service public de la commune et de ses établissements publics, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Agents du service de la Commande publique.

CHIFFRES CLÉS

- **8 agents** *à la direction de la Commande publique*
- **12 agents** *au service du magasin municipal*
- **82 consultations lancées :** *36 appels d'offres ouverts, dont 4 en groupement avec Plaine centrale, 4 en groupement avec le CCAS et 1 en commun avec les deux entités ; 43 procédures adaptées (Mapa), dont 2 en groupement avec le CCAS et 3 en commun avec les deux entités*
- **178 marchés conclus** *pour la Ville pour un montant maximum de 18 095 725 € HT*
- **16 marchés conclus** *pour le CCAS pour un montant global maximum de 1 122 650 € HT*
- **172 325 € d'investissement** *et* **130 448 € de fonctionnement** *pour la direction de la Commande publique,* **701 827 € de fonctionnement** *pour le magasin général*

FAITS MARQUANTS

Principaux marchés publics

→ Travaux de rénovation du sol sportif du terrain multisport et de la piste d'athlétisme Issaurat.

→ Marché de maîtrise d'œuvre sous anonymat avec concours pour la reconstruction du groupe scolaire des Buttes.

→ Travaux de remplacement de bardage au gymnase Plaisance.

→ Travaux de raccordement de la Zac Petit-Pré-Sablières au réseau de chauffage urbain de Créteil.

→ Mise en place d'une solution d'encaissement et de gestion pour les restaurants administratifs et maintenance associée.

Groupements de commandes

Dans une démarche de rationalisation de leur politique d'achat (fournitures, services, travaux, globalisation des coûts inhérents aux procédures de marchés publics), la Ville de Créteil, Plaine centrale et le Centre communal d'action sociale ont décidé de créer des groupements de commandes. D'où la réalisation d'économies liées à l'augmentation des volumes et à l'obtention de meilleures offres techniques.

Prise en compte du développement durable et de l'insertion sociale dans les marchés publics

Les problématiques de protection de l'environnement et d'insertion sociale font partie intégrante de tous les grands projets de la Ville et des consultations qui en découlent. À cet effet, une attention toute particulière est portée à leur prise en compte dans l'objet même du marché, dans les clauses d'exécution ou dans les critères de jugement.

Grâce à la plate-forme des marchés publics Achatpublic, les dossiers de consultation sont mis en ligne et accessibles par les entreprises candidates. C'est un gain de temps pour la direction de la Commande publique, qui n'a plus besoin d'envoyer les dossiers, c'est aussi une diminution de la consommation de papier et des envois de dossiers par la Poste.

Juridique, Contentieux et Patrimoine

Les objectifs du service, au regard des missions qui lui sont confiées, consistent, à travers la mise en œuvre d'une sécurisation juridique, d'une prévention maximale des risques et d'une optimisation budgétaire, à répondre de la façon la plus efficace aux attentes de la collectivité et des usagers.

Agents du service Juridique, Contentieux et Patrimoine.

FAITS MARQUANTS

Juridique

→ Les marchés conclus pour les services d'assurances pour la Ville arrivant à échéance le 31 décembre 2014, une consultation a été engagée, avec le recours à la procédure d'appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne, pour la désignation des attributaires des marchés qui prennent effet à compter du 1er janvier 2015. La date limite de remise des offres était fixée au 23 juin 2014 pour les biens, la responsabilité civile et l'automobile, et au 19 juin 2014 pour les risques statutaires. Le jugement des offres a eu lieu le 10 octobre 2014 et les marchés pour les biens, la responsabilité civile et l'automobile ont été notifiés le 6 novembre 2014 et le 12 novembre 2014 pour les risques statutaires.

→ Il a été enregistré pour les syndicats professionnels : 8 créations, 22 modifications de la liste des membres du bureau, 8 modifications des statuts, 1 dissolution, 5 dossiers incomplets.

→ 8 débits de boissons de vente à consommer sur place ont fait l'objet de mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant ; 2 ouvertures et 1 translation ont été délivrées.

→ 3 licences à emporter ont fait l'objet d'une ouverture.

→ 2 licences restaurants ont fait l'objet de mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant et 12 ouvertures ont été délivrées.

→ 25 arrêtés municipaux de dérogation au principe du repos hebdomadaire ont été établis, 9 ont été pris en dérogation à l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage.

→ 8 rectificatifs du tour de garde des pharmaciens (dont une fermeture d'officine) ont été effectués.

Contentieux

Le service assure la veille juridique en matière de jurisprudence et d'évolution du droit. En tant que tel, il est le partenaire privilégié des services lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés. Il aide alors à la constitution des dossiers et accompagne, aux côtés de l'avocat désigné, la rédaction des mémoires pour la défense des intérêts de la Ville et de ses agents. En outre, il procède à l'étude des jugements, à leur suivi et à leur application.

En 2014 :

- 17 décisions ont été prises pour la défense des intérêts de la commune ;
- 2 décisions ont été prises pour le règlement des honoraires de l'avocat ;
- une vingtaine de dossiers contentieux ont été ouverts.

CHIFFRES CLÉS

- **334 sinistres** *hors risques statutaires ont été enregistrés, dont 153 en responsabilité civile, 31 en dommages aux biens, 100 en dommages automobiles et 50 divers*
- **12 véhicules supplémentaires** *ont été assurés et* **12 retirés** *du parc automobile*
- **5 expositions** *ont été réalisées pour une valeur totale de 110 270 €*

Finances

Sous l'autorité du maire, la direction des Finances a pour mission l'élaboration et le pilotage de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité.

CHIFFRES CLÉS

- **29,09 millions** *de budget d'investissement*
- **130,81 millions** *de budget de fonctionnement*
- **15 456 mandats** *de dépenses*
- **32 393 titres** *de recettes*

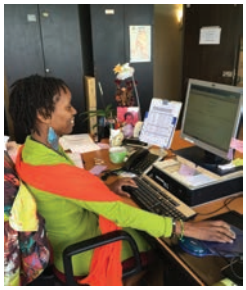

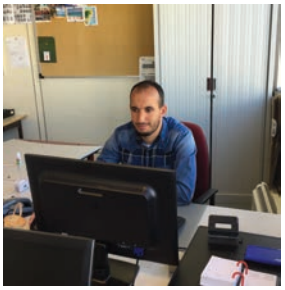

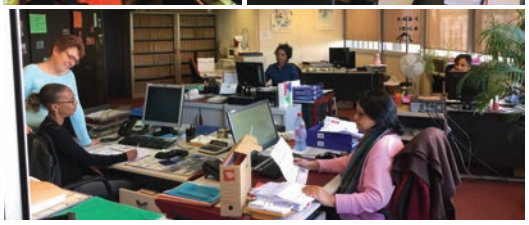

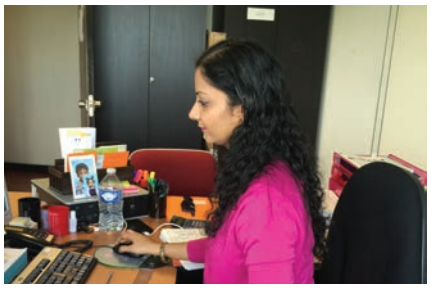

Les agents de la direction des Finances.

Dépenses de fonctionnement réelles 2014

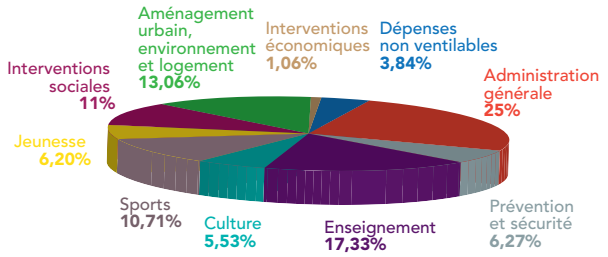

Dépenses d'équipement 2014

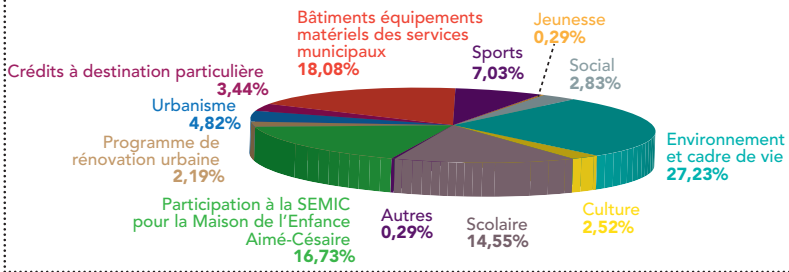

FAITS MARQUANTS

L'exécution du budget 2014

→ L'investissement

L'investissement est de 29,09 millions d'euros, dont 11,19 millions d'euros de remboursement de la dette et 11,4 millions d'euros de dépenses d'équipement. Il est marqué par des travaux au groupe scolaire Blaise-Pascal, par les travaux du Programme de rénovation urbaine, notamment le lancement des études pour la construction du groupe scolaire des Buttes ainsi que par le démarrage de la construction de la MPT des Bleuets.

→ Le fonctionnement

Le fonctionnement est de 130,81 millions d'euros de dépenses réelles. Le budget de fonctionnement est au service des Cristoliens, afin de leur offrir des prestations de qualité en adéquation avec leurs besoins. Le fonctionnement contribue également à maintenir en l'état le patrimoine communal.

L'optimisation de la gestion de la dette

La Ville bénéficie à 96,10% d'une dette classée 1 A, donc sans risque au sens de la charte Gissler. Cette charte, dite "de bonne conduite", propose de classer les produits bancaires en fonction du risque encouru. Ainsi la Ville bénéficie d'un dette très "sécurisée". Elle bénéficie aussi d'une dette "équilibrée". Celle-ci est répartie à 46,22% en taux fixe, 49,88% en taux variable et 3,90% en produits à barrière. Le taux moyen de la dette est de nouveau en baisse de 2,24%, au 31 décembre 2014, contre 2,32% au 31 décembre 2013.

La fiabilité de la chaîne comptable

En 2014, la direction des Finances a émis 15 456 mandats de dépenses et 32 393 titres de recettes. Elle est garante des délais de paiement. Elle a assuré le mandatement dans un délai moyen de 19 jours, alors que la réglementation nationale fixe ce délai à 25 jours. C'est un objectif essentiel pour la direction des Finances, afin de permettre à la collectivité de bénéficier des meilleures offres de ses fournisseurs, lors de la passation des marchés publics.

Systèmes d'information

La direction des Systèmes d'information (DSI) fournit et maintient les matériels informatiques et téléphoniques, les applications associées pour les agents et les usagers ainsi que les infrastructures système et réseau nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Agents de la direction des Systèmes d'information.

FAITS MARQUANTS

Déploiement d'une nouvelle solution de sauvegarde

Cette nouvelle solution permet une restauration des données plus rapide et une meilleure sécurisation des données utilisateurs.

Remplacement des liaisons informatiques

De nouveaux usages apparaissent avec l'évolution des métiers. Les liaisons informatiques transportent les données des postes de travail vers internet ou vers les serveurs internes. Ces nouvelles liaisons réseau permettent de véhiculer un débit de données plus important, notamment via la fibre optique.

Site internet

Le site internet de la Ville a été transféré sur un nouvel hébergeur offrant un serveur plus performant. Une version pour téléphones mobiles est aujourd'hui disponible.

Progiciels

En 2014, les principales actions réalisées ont été :
- la dématérialisation des inscriptions et convocations aux formations du CNFPT,
- la phase 1 de la dématérialisation de la chaîne comptable et financière,
- la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité,
- pour le Sig (Système d'information géographique), la refonte du plan interactif pour les mobiles,
- la création d'une application de gestion de l'éclairage public,
- la carte pour les parcs et promenades et l'initialisation du projet Open Data géographique,
- la création d'une application pour la gestion des bureaux de votes avec une interface avec Civil Élection.

Renouvellement du matériel

Comme chaque année, la DSI procède au renouvellement du parc informatique, à hauteur d'environ 10% du parc installé.

Téléphonie

→ En téléphonie, la migration en téléphonie sur IP continue pour les petits sites. Le programme d'évolution des autocommutateurs se poursuit ; cette année, six machines ont été remplacées.

→ Le nouveau marché Télécom est effectif depuis janvier 2014. Il concerne les téléphones mobiles et les fixes.

Câblage

Trois écoles ont été câblées dans le cadre de l'école numérique. Ce programme permet d'envisager le déploiement des technologies numériques s'appuyant sur les projets pédagogiques de l'Éducation nationale.

CHIFFRES CLÉS

- **1200 ordinateurs**
- **260 imprimantes**
- **19 serveurs physiques**
- **18 serveurs virtuels**
- **Plus de 100 applications** *métiers suivies*
- **32 sites** *distants connectés en fibre optique, wimax ou liaisons cuivre*
- **60 éléments actifs** *pour le réseau*

Archives - Documentation

Le service des Archives est la "mémoire" de la commune et le reflet de son activité. Il conserve les dossiers produits par les services ainsi que des documents patrimoniaux. Le service de la Documentation collecte l'information concernant les collectivités territoriales, l'analyse et la diffuse auprès des agents et des élus.

CHIFFRES CLÉS

SERVICES DES ARCHIVES

- **3300 mètres** *linéaires de rayonnages*
- **3070 mètres** *linéaires de fonds conservés*
- *Éliminations règlementaires :* **162,4 mètres** *linéaires d'archives*
- *Versements des services de la Ville :* **91,8 mètres** *linéaires d'archives*
- **51 lecteurs**
- **316 prêts** *de documents aux services*
- **52 demandes** *de recherche par correspondance*

SERVICE DE LA DOCUMENTATION

- **263 sites** *surveillés sur la page Netvibes*
- **1536 favoris** *partagés sur Diigo*
- **2506 articles, 40 abonnés** *"followers"*, **1523 visiteurs** *sur Scoop-it (collectivités territoriales – villes)*
- **5331 courriels** *envoyés pour diffuser de l'information*
- **7 bulletins** *signalétiques (dépouillement de la presse professionnelle : 1047 articles de presse signalés)*
- **235 veilles juridiques** *sur intranet*
- **235 panoramas de presse** *(entre 5 et 10 articles par jour : 19 940 pages vues)*
- **235 revues de presse professionnelle** *(entre 10 et 30 articles par jour : 3481 pages vues)*

Quartier du Mont-Mesly (rubrique Avant/Créteil/Après).

Archives de l'exposition de l'architecte Charles-Gustave Stoskopf.

FAITS MARQUANTS

Service des Archives

→ Don d'archives de Nicolas Stoskopf : archives de son père, l'architecte Charles-Gustave Stoskopf, concernant ses réalisations dans les quartiers du Mont-Mesly et Montaigut.

→ Participation à la Biennale d'architecture de Venise 2014 : photographies des bâtiments, dits "Les Choux" , de Créteil.

→ Participation à l'ouvrage *Le Val-de-Marne : anthologie 1964-2014* sous la direction d'Emmanuel Bellanger et de Julia Moro.

→ Participation à la rubrique "Avant/Créteil/Après" du magazine *Créteil Vivre Ensemble*.

→ Récolement post-électoral des archives.

Service de la Documentation

Comme chaque année, le service assure :
- la veille et la diffusion documentaire et juridique,
- le suivi de la presse généraliste et spécialisée,
- la gestion de la bibliothèque administrative,
- l'accueil des agents et du public.

Garage municipal

Le garage assure la gestion, la maintenance et l'approvisionnement en carburant du parc automobile de la commune ainsi que de celui des établissements publics partenaires.

FAITS MARQUANTS

Mise en place du tri sélectif, de l'enlèvement et du traitement des déchets industriels

En 2014, le garage a lancé le tri sélectif de ses déchets. Cette opération a été rendue possible par l'implantation d'un local spécifique pour leur stockage. Ainsi, 251 enveloppes de pneumatique (dont celles de 32 poids lourds), 983 litres d'huiles usagées, 720 kg de produits lessiviels et 922,5 kg de déchets divers (emballages et matériels souillés, filtres et divers liquides) ont été enlevés par des sociétés spécialisées.

Gestion du parc automobile

Le parc automobile entretenu par le garage municipal est composé de 479 véhicules dont 138 véhicules utilitaires, 157 véhicules légers, 27 poids lourds, 11 autocars, 73 engins, 74 deux-roues et 2 scooters électriques. 51% du parc appartient à la Ville, 43,6% à la Communauté d'agglomération et 4,8% au CCAS.
Le nombre de véhicules entretenus par le garage est relativement stable cette année. 7 véhicules ont été réformés en 2014 et 6 véhicules ont été acquis. Le nombre des interventions est passé à 1614, soit une augmentation de 4% par rapport à 2013. 1137 interventions ont été réalisées par l'atelier mécanique, 348 par celui de la carrosserie et 129 interventions ont été effectuées sur les deux-roues.
La consommation de carburant a baissé de 2,5%, par rapport à 2013, pour atteindre 482 571 litres.

Fréquentation des autocars

Pour la seconde année consécutive, la fréquentation des 11 autocars a baissé. 243 293 personnes ont bénéficié de leur service, ce qui représente une baisse de 12,65% par rapport à 2013.

CHIFFRES CLÉS

- **479 véhicules**
- **51% du parc appartient à la Ville, 43,6%** *à la Communauté d'agglomération et* **4,8%** *au CCAS*
- **6 véhicules** *acquis en 2014*
- **7 véhicules** *réformés*
- **2,5% de baisse** *de consommation du carburant*

Imprimerie et Reprographie

L'activité principale de l'atelier est de préparer et d'exécuter les travaux d'impression et de reproduction jusqu'à la finition. Le service se charge également de conditionner, de diffuser et de livrer les documents au service demandeur.

Les agents de l'imprimerie.

CHIFFRES CLÉS

- **110 000 à 130 000 photocopies** *par mois*
- **10 000 ramettes** *utilisées, soit 25 tonnes de papier, uniquement pour les photocopieurs*
- **800 litres de produits chimiques** *rejetés/supprimés et près de* **3000 litres d'eau économisés** *grâce à la mise en place du nouveau système de création de plaques Offset*
- **5 machines d'impression :** *2 presses Offset, 1 copieur grand volume noir et blanc, 1 copieur couleur, 1 traceur grande laize*

FAITS MARQUANTS

PAO, impression Offset

Les deux postes de PAO sont utilisés pour la création des maquettes de documents et pour la réception des dossiers devant être reproduits. Les fichiers destinés à l'impression sont ensuite envoyés sur les deux presses Offset (acquises en 1991 et 1989) qui permettent des impressions en grand nombre, monochromes ou quadrichromiques. Le service propose également des solutions techniques pour répondre aux contraintes spécifiques d'un affichage extérieur.

Impression court tirage

Le nouveau photocopieur assure la reproduction en nombre d'une multitude de formulaires, dossiers, comptes-rendus en noir et blanc avec différentes possibilités de finition. L'ancien photocopieur affichait 5,5 millions de copies en trois ans.

Dans l'attente d'un nouveau matériel, le copieur couleur assure, pour sa part, les petits tirages : cartons d'invitations, couvertures, affiches mettant en valeur les manifestations. Le traceur grande laize, quant à lui, est destiné aux impressions grands formats.
L'assemblage (brochage sur système Horizon de 1989) et le conditionnement en vue de la diffusion s'effectuent sur la ligne de façonnage.

Fonctionnement et maintenance

Le service assure l'entretien du parc vieillissant des machines en effectuant les réparations de pannes mineures ou en identifiant les pannes graves avant de contacter la société de maintenance. Travaillant en équipe, les six agents du service, qui maîtrisent l'outil informatique, les techniques d'impression et de façonnage, ont pu répondre en 2014 à un grand nombre de travaux dans des délais souvent très courts.

Conseil municipal

Le service des Travaux du conseil municipal assure le bon fonctionnement de l'assemblée délibérante de la Ville. Sa principale mission consiste à s'assurer que les élus disposent, dans les délais impartis, des informations et des documents adéquats afin qu'ils puissent exercer au mieux leur rôle lors des conseils municipaux. Le service effectue également le suivi administratif et les relations avec la préfecture après chaque conseil.

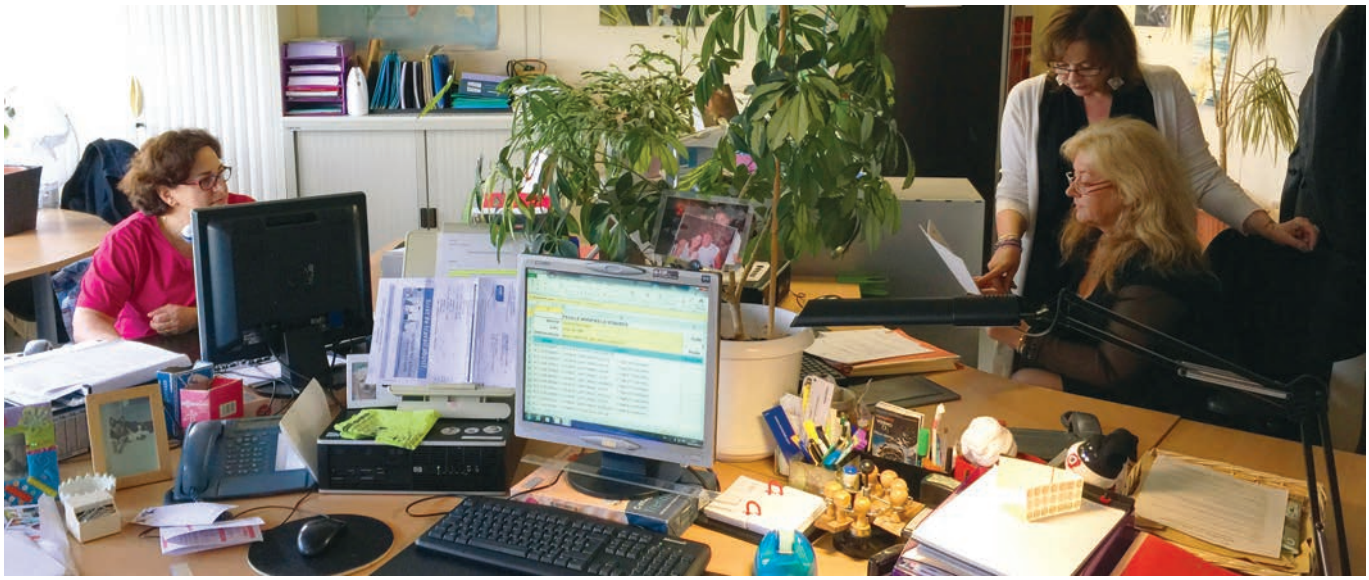

CHIFFRES CLÉS

- **9 conseils municipaux,** *dont deux consacrés au renouvellement intégral du conseil municipal*
- **269 délibérations,** *dont 105 en commission Finances, 44 en Urbanisme, 21 en Développement durable, 1 en Solidarités, 13 en Enseignement et 85 en Démocratie locale*
- **328 décisions** *et* **42 arrêtés** *produits par les différents services et traités par le service du conseil municipal*
- **12 recueils** *d'actes administratifs*

FAITS MARQUANTS

Reproduction et envoi

→ Calendriers préparatoires
→ Convocations aux séances
→ Rapports
→ Ordres du jour
→ Comptes-rendus analytiques
→ Listes de décisions
→ Pièces annexes et autres documents

Tous ces documents ainsi que les délibérations sont scannés et mis en ligne sur le site intranet de la Ville. Les ordres du jour ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux sont mis en ligne sur le site internet de la Ville.

Rédaction

→ Rapports et actes réglementaires
→ Arrêtés de délégation de signature des cadres administratifs
→ Délibérations de désignation des élus au sein des différents organismes de Créteil
→ Arrêtés de délégation de signature des maires adjoints lors du renouvellement du conseil municipal.

Autres tâches

→ Traitement des actes réglementaires envoyés à la préfecture ou à la Direction départementale de l'équipement pour le contrôle de légalité
→ Relecture des documents (rapports) transmis par les services administratifs
→ Relecture des parapheurs des services produisant les décisions et les délibérations
→ Affichage des décisions prises chaque semaine par les différents services municipaux
→ Préparation des séances du conseil municipal (dossiers des commissions, préparation de la salle…).

Pôle multimédia et Recensement de la population

Le pôle Multimédia et Communication institutionnelle est chargé de la gestion éditoriale et de l'animation des sites intranet et internet de la Ville, ainsi que de la conception de certains supports de communication. Le service gère également le recensement de la population, devenu annuel depuis 2004.

En 2014, les agents ont mené l'enquête annuelle de recensement qui s'est déroulée du 16 janvier au 22 février.

FAITS MARQUANTS

Refonte du site intranet

En 2014, la refonte du site intranet a démarré par une phase d'étude des différentes solutions de développement. La solution Drupal a été choisie, présentant différents avantages ; la DSI (direction des Systèmes d'information) dispose d'agents compétents en interne pour développer et mettre en œuvre cette solution. C'est un CMS (outil de gestion de contenus) complet qui présente toutes les fonctionnalités pour la gestion éditoriale et dispose d'une importante communauté qui permettra, par la suite, d'ajouter des fonctionnalités sur le site intranet.
À noter : la refonte du site intranet de la Communauté d'agglomération sera réalisée avec le même outil.

Lancement d'une version du site internet optimisée pour les terminaux mobiles

[avril 2014]

La consultation d'internet se faisant de plus en plus, via les terminaux mobiles, le pôle Multimédia, en partenariat avec la DSI, a créé une version mobile du site internet afin d'accélérer le chargement des pages. Les pages les plus consultées (agenda, actualités, urgences, informations pratiques…) ont été répertoriées et retravaillées afin qu'elles s'affichent correctement sur un écran de Smartphone. Cette version mobile est susceptible d'évoluer en fonction des demandes des internautes et des services de la Ville. Cette version dispose également d'une fonction "Alerte" qui permet d'afficher une information importante, en rouge et en premier sur le mobile. Une version mobile du SIG (Système d'information géographique) a également été développée par la DSI et intégrée à la version mobile du site de la Ville.

Les agents des Pôles multimédia et audiovisuel.

Évolutions du site internet

→ La page d'accueil du site a été enrichie par de nouveaux liens présentés sous forme de vignettes tels que le portail "Faire ensemble" et le portail "Entre Cristoliens", tous deux gérés par la direction de la Démocratie locale et de proximité, le site du conseil des enfants et la mise en ligne du Plan communal de sauvegarde pour faire face aux risques majeurs pouvant survenir sur la ville.

→ La rubrique "L'animal en ville" a été créée. Elle comporte cinq sous-rubriques consacrées aux animaux de compagnie et aux animaux non désirés. Il est possible de télécharger le guide en PDF ou d'en faire la demande grâce à un formulaire en ligne.

→ La rubrique "Avant/Créteil/Après" permet de découvrir un quartier à travers deux images, une ancienne et une actuelle. L'intégration d'un script permet de voir les transformations du quartier sur la même image en déplaçant un curseur à droite ou à gauche de l'image. Plus de 26 quartiers peuvent ainsi être découverts ou redécouverts.

→ Grâce à la DSI, le CMS a été enrichi par la mise en place d'une fonction qui permet d'ajouter deux cadres sur le côté droit du site, mettant ainsi en valeur des informations importantes. Des cartes du SIG ont d'ailleurs été insérées dans ces cadres quand cela était nécessaire.

→ En collaboration avec la Démocratie locale, la catégorie "participer" a été refondue, notamment les pages consacrées aux comités de quartier.

Campagne de recensement 2014

En 2014, l'enquête annuelle de recensement s'est déroulée du 16 janvier au 22 février. Créteil et l'Insee ont mené ensemble cette opération, la Ville préparant et réalisant les enquêtes de recensement tandis que l'Insee organisait, contrôlait, recueillait et exploitait les informations collectées.

La population de Créteil, au 1er janvier 2012, s'élève à 90 590 habitants. Elle est ainsi la ville la plus peuplée du Val-de-Marne devant les villes de Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés. Ce résultat est issu des enquêtes annuelles de recensement, de 2010 à 2014, effectuées, chacune, sur un échantillon de 8%.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE MULTIMÉDIA

Site intranet
- **72 224 visites**
- **391 445 pages vues**
- **1 newsletter** *envoyée aux agents chaque mois*

Site internet
- **4500 pages** *accessibles sur le web, dont 2609 actualités*
- **561 641 visiteurs** *(soit une augmentation de 13% par rapport à l'année 2013)*
- **1 428 120 pages vues**
- **Plus de 16 000 téléprocédures** *effectuées en ligne cette année, dont les actes d'état civil, le signalement d'épaves et l'inscription aux comités de quartier*

RECENSEMENT DE LA POPULATION
- **90 590 habitants** *au 1er janvier 2012*
- **287 adresses** *enquêtées*
- **6325 habitants** *enquêtés*

Ville de Créteil

RÉALISATION / Pôle multimédia et communication institutionnelle en partenariat avec l'ensemble des services

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / Laurent Cathala

COORDINATION / Rosy Abrar, Julie Labarère, Guillaume Vernerey

CRÉATION GRAPHIQUE / Valéry Onana

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION / Dominique Vivent

CRÉDITS PHOTOS / Laëtitia Doutre, Michel Escuriol, Julie Labarère, Jean-Michel Moglia, Guillaume Vernerey